

# la lettre d'information de la bulac # 5

NOVEMBRE 2010

Bibliothèque

## SOMMAIRE

PAGE 2 Un conseil scientifique inhabituel

PAGE 3 La BULAC, un périmètre enfin stabilisé

PAGE 4 Délimiter le champ d'acquisition de la bibliothèque

PAGE 6 Développer des collections en langues non occidentales sur tous les supports  
UN FONDS AUDIOVISUEL EN COURS D'ÉLABORATION

PAGE 8 La montée en puissance des collections africaines

PAGE 9 Un libre-accès doté d'une classification originale  
– QUELQUES DONNÉES SUR LE LIBRE-ACCÈS  
– LES ENJEUX DU LIBRE-ACCÈS CHINOIS  
– UNE PLACE DE CHOIX POUR LES PÉRIODIQUES

PAGE 11 Les collections électroniques de la BULAC s'organisent  
KOHA, UN SIGB À LA COUVERTURE FONCTIONNELLE ÉTENDUE

PAGE 13 Première consultation qualitative des futurs publics de la BULAC

PAGE 14 L'aménagement du bâtiment

PAGE 16 Pour une prise en main optimale  
LES CHIFFRES DU DÉMÉNAGEMENT

PAGE 17 La rétroconversion, une opération qui a du caractère  
– LES 350 LANGUES DE LA BULAC ET LES AUTRES...  
– UNICODE PERMET DÉSORMAIS DE RÉDIGER UN COURRIEL EN ÉCRITURE CUNÉIFORME  
– L'IMPÉRIEUX BESOIN D'UNE NORME BULAC

PAGE 20 La Réserve de la BULAC est la mémoire des études orientales françaises  
UN VÉRITABLE CONSERVATOIRE DE L'ÉDITION EN CARACTÈRES NON EUROPÉENS

PAGE 22 Les magasiniers sur le pont avant l'ouverture  
UN MÉTIER DE PATIENCE ET DE PRÉCISION

PAGE 24 L'enjeu de la préservation des ouvrages du libre-accès

PAGE 25 Pourquoi communiquer avant l'ouverture de la BULAC ?  
LE CHOIX D'UNE PLATE-FORME DE PUBLICATION PUISSANTE MAIS SIMPLE D'UTILISATION

PAGE 26 Des collections à dévoiler et à valoriser

PAGE 27 La BULAC vue de l'étranger



L'équipe de la BULAC devant le Pôle des langues & civilisations en construction, rue du Chevaleret, Paris XIII<sup>e</sup>, le 1<sup>er</sup> octobre 2010.

## Édito

À moins d'un an de l'ouverture au public de la nouvelle Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC), les contributions réunies dans cette lettre témoignent de l'ampleur et de la complexité du chantier intellectuel et matériel qui lui a donné naissance.

Je me fais le porte-parole des futurs usagers, étudiants, enseignants et chercheurs, pour saluer le dynamisme, la ténacité et le professionnalisme de l'équipe, maintenant élargie à l'ensemble du personnel de la BULAC, une centaine de personnes, qui a mené à bien ce projet.

Le succès de la BULAC se mesurera à sa fréquentation et aux échanges qu'elle rendra possibles entre des publics diversifiés. Les étudiants et enseignants chercheurs de l'INALCO,



CI-CONTRE

De gauche à droite : Isabelle Nectoux, Maurice Garden, Daniel Renoult, Éric Meyer, Marie-Lise Tsagouria et Francis Richard.

## Un conseil scientifique inhabituel

La dernière réunion du conseil scientifique (CS) de la BULAC, le 11 juin 2010, a revêtu un caractère inhabituel. Le renouvellement de la majeure partie du CS, qui ne se produit qu'une fois tous les six ans<sup>1</sup>, était en effet un des points à l'ordre du jour<sup>2</sup>. Le groupe des membres sortants était presque au complet, dans le foyer des professeurs de Paris Descartes, pour accueillir ses successeurs. Au cours de cette réunion, les partants ont eu à cœur de « passer le témoin » aux nouveaux arrivants en n'hésitant pas à rappeler les fondamentaux du projet BULAC et des modalités de leur participation à cette instance. Le géographe spécialiste de l'Iran Bernard Hourcade, directeur de recherche au CNRS, a notamment rappelé que « chaque membre du CS représentait ici sa discipline et non son institution ». Éric Meyer, président du CS, a souligné quant à lui, dans son discours d'accueil, le fait que « les membres du CS [devaient] se considérer comme les ambassadeurs de cette nouvelle bibliothèque auprès de [leur] établissement de rattachement respectif et de [leurs] collègues et qu'ils [devaient] encourager les partenariats potentiels avec d'autres institutions, que ce soit en Île-de-France, en région ou à l'étranger ». Éric Meyer a également rappelé que la « phase 2 » (ou phase recherche) du Pôle des langues & civilisations était désormais enclenchée

et qu'un grand défi restait à relever : « À l'heure d'Internet et des ressources en ligne, la tendance au repli sur soi et chez soi ne devra pas empêcher cet espace dédié à la recherche de devenir un vrai lieu d'échanges intellectuels ». Daniel Renoult, président du conseil d'administration de la BULAC, a abondé dans ce sens : « Le fait que ce conseil scientifique ait été créé pour établir un lien entre recherche et documentation fait partie des aspects innovants du projet BULAC. Ce choix représente un vrai pari, le conseil doit par conséquent veiller à s'emparer des questions pouvant intéresser au premier chef la communauté scientifique. » Cette réunion constituait également la dernière participation de Maurice Garden. Après avoir présidé le CS de la BULAC, à partir de sa création en 2004 et jusqu'en 2007, Maurice Garden avait continué de siéger au sein de cette instance en tant que simple membre. Et, comme l'a souligné Bernard Hourcade, en préambule de son intervention : « Maurice Garden, le père fondateur du projet, va quitter ce conseil. Sa présence était essentielle. » ■

Clotilde Monteiro

1. Chaque participant peut être membre du CS pour une durée de trois ans renouvelable une fois. Voir la liste des nouveaux membres en p. 28.

2. L'ensemble des comptes rendus du conseil scientifique de la BULAC est consultable sur [www.bulac.fr](http://www.bulac.fr).

### Suite de l'édito

*installés dans le même bâtiment, y retrouveront enfin l'outil de travail, héritier modernisé de leur ancienne Bibliothèque des langues orientales, qui leur a manqué depuis des décennies. Les chercheurs des centres ayant confié la totalité ou la plus grande partie de leurs fonds à la BULAC, et les érudits orientalistes, rares connaisseurs des trésors de la Réserve, bénéficieront d'excellentes conditions d'étude.*

*Mais la vocation de la BULAC est aussi d'attirer de nouveaux publics, dans une logique de complémentarité avec la BnF : étudiants et enseignants des universités parisiennes dans le domaine des langues, de la littérature*

*et des sciences sociales ; bénéficiaires des cours de formation continue ; chercheurs d'institutions hexagonales et européennes que devraient attirer la rareté et la richesse des collections, et la qualité des échanges scientifiques dans le milieu universitaire parisien.*

*Dans un contexte économique difficile, il nous reste à agir pour que les crédits et les moyens en personnel de la bibliothèque soient à la mesure de ses ambitions, et qu'à terme les chercheurs disposent à proximité des espaces nécessaires à leurs travaux.*

Éric Meyer

président du conseil scientifique



Éric Meyer  
lors du conseil  
scientifique  
du 11 juin 2010.

*Organe documentaire du Pôle des langues & civilisations, la BULAC rassemble rue des Grands-Moulins des collections provenant d'une vingtaine de bibliothèques et de plus de quinze sites différents.*

## PRÉAMBULE

# La BULAC, un périmètre enfin stabilisé

Cela fait exactement dix ans que la BULAC est en projet et dans quelques mois elle sera enfin une réalité. En dix ans, que de travaux, d'idées, de réunions, d'inquiétudes et d'allers-retours ! Il n'est que de renvoyer à l'évolution du paysage universitaire parisien de ces années pour se figurer dans quel maelström la BULAC a dû se positionner pour se construire. Né d'une idée généreuse fin 2000 – regrouper des fonds orientalistes, dispersés, peu accessibles, peu mis en valeur notamment en raison des difficultés techniques posées par les écritures non latines... et offrir enfin un outil de travail d'envergure internationale aux étudiants et spécialistes de ces domaines –, le projet de la BULAC, au fil des années, a dû d'abord trouver un terrain dans une zone très convoitée, la ZAC Paris Rive-Gauche, puis construire un outil informatique commun pour la vingtaine de bibliothèques inscrites dès la fondation du projet dans son périmètre, mais surtout, il lui a fallu maintenir le cap face à la naissance de nombreux autres projets de regroupement (Île Seguin, Pôle Iéna, Institut des Amériques, Campus Condorcet...) sans compter les projets internes et la mutation des politiques de ses établissements fondateurs.

À LA VEILLE DE L'ARRIVÉE, c'est-à-dire à quelques semaines du déménagement des collections, le bilan est très largement positif. De ses neuf partenaires fondateurs, huit sont toujours autour de la table. Et si le CNRS a dû se retirer, c'est en raison de la politique générale de

l'établissement et non d'un désaveu de son intérêt pour la BULAC. Bien au contraire, les conventions en cours d'élaboration pour le transfert de collections et la mise à disposition de personnels marquent la volonté de cet établissement d'aller jusqu'au bout de la logique du projet.

**LA LISTE DES BIBLIOTHÈQUES** ou des fonds qui emménageront rue des Grands-Moulins figure ci-dessous. Elle illustre parfaitement la volonté des établissements fondateurs de continuer à « en être ». La volonté de constituer ce pôle documentaire international à la hauteur de ses ambitions initiales s'exprime également très concrètement par la contribution financière en forte augmentation, consentie par les membres du groupement d'intérêt public BULAC pour donner à la nouvelle bibliothèque les moyens d'offrir des services et des collections en rapport avec les attentes de ses publics.

**IL RESTE À LA BULAC** à faire la preuve que cette confiance, depuis de longues années, a été bien placée. Il lui restera surtout, une fois dans ses murs et au service de ses publics, à s'inscrire dans les réseaux locaux, nationaux et internationaux qui lui permettront de démultiplier encore la qualité de son offre et le cercle de ses usagers. ■

Marie-Lise Tsagouria



**MARIE-LISE TSAGOURIA,**  
DIRECTEUR  
DE LA BULAC



CI-DESSUS  
Le bâtiment  
en construction,  
côté rue Cantagrel,  
août 2010.

## COLLECTIONS CONSULTABLES RUE DES GRANDS-MOULINS À PARTIR D'OCTOBRE 2011

- COLLECTIONS DE L'EX-BIBLIOTHÈQUE INTERUNIVERSITAIRE DES LANGUES ORIENTALES (FONDS ACTUELLEMENT STOCKÉS RUE DE LILLE, À DAUPHINE, CLICHY, MALAKOFF ET AU CTLES).
- FONDS SLAVE DE LA BIBLIOTHÈQUE INTERUNIVERSITAIRE DE LA SORBONNE (PANTHÉON SORBONNE).
- FONDS RUSSE, BIÉLORUSSE ET UKRAINIEN DU CENTRE ET DE L'INSTITUT D'ÉTUDES SLAVES (PARIS SORBONNE).
- FONDS TURCO-OTTOMAN, FONDS FINNO-OUGRIEN, FONDS INDIANISTE JULES-BLOCH, FONDS DE L'INSTITUT D'ÉTUDES IRANIENNES JAMES-DARMESTETER (PARIS SORBONNE NOUVELLE).
- FONDS CORÉEN, FONDS DU SEDET (PARIS DIDEROT).
- FONDS INDIANISTES VAUDEVILLE ET MADELEINE BIARDEAU DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.
- TÊTES DE COLLECTIONS, FONDS DE PÉRIODIQUES, FONDS PARTICULIERS DES CENTRES DE RECHERCHE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES : CERCEC, CECMC, CEIAS, CRJ, CRC.
- FONDS TIBÉTAIN, PÉRIODIQUES KHMERS, CHINOIS, JAPONAIS, ETC. DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.
- CES COLLECTIONS FONT L'OBJET DE CONVENTIONS DE CESSION OU DE DÉPÔT, QUI POURRONT ÊTRE COMPLÉTÉES SELON LES BESOINS.

« La charte documentaire est la feuille de route des professionnels de la bibliothèque. »

À PROPOS DES COLLECTIONS \_ ENTRETIEN AVEC ISABELLE NECTOUX

# Délimiter le champ d'acquisition de la bibliothèque

## À quoi sert une charte documentaire ?

**I. Nectoux :** La charte documentaire sert à délimiter le champ d'action de la bibliothèque en termes d'acquisition d'ouvrages. L'élaboration de la charte de la BULAC a représenté une année de travail et date de 2003. Il a fallu tout d'abord analyser en profondeur les collections destinées à rejoindre la bibliothèque afin de construire un plan de développement. Ce plan nous a permis de définir les grands axes d'acquisition des ouvrages destinés à compléter les fonds déjà existants tout en tenant compte d'un autre paramètre constitué par les publics et leurs attentes. C'est en quelque sorte la feuille de route des professionnels de la bibliothèque ainsi que de ses membres partenaires. L'analyse dite « conspectus », qui est une méthode d'évaluation du niveau intellectuel des collections, a révélé que nous étions dans la configuration de fonds divers, pointus et réduits en termes de volumes.

## Comment les besoins des publics ont-ils été définis ?

**I. N. :** Une enquête a été réalisée sur cinq des vingt et un sites des établissements partenaires, tels que la bibliothèque interuniversitaire des langues orientales (BIULO), Paris Diderot, etc. Au total, 290 questionnaires ont été remplis par des étudiants du premier au troisième cycle. Nous avons croisé ces informations avec celles qui relevaient de la nature des fonds. Depuis, nous travaillons en étroite relation avec les enseignants et les chercheurs pour acquérir et mettre en libre accès la documentation attendue.



**ISABELLE NECTOUX,**  
DIRECTRICE ADJOINTE  
DE LA BULAC

## Avez-vous pris en compte la nature des fonds des bibliothèques extérieures au périmètre BULAC ?

**I. N. :** En effet, j'ai élaboré des fiches pratiques destinées aux collègues des établissements extérieurs au périmètre de la BULAC afin de mieux connaître leurs spécificités et mettre à jour les redondances et les complémentarités entre nos établissements. La bibliothèque du musée du quai Branly est l'illustration parfaite d'une mutualisation fructueuse : sur l'Afrique, nous avons eu la confirmation que nous travaillions de façon complémentaire dès lors que nous avons su que ses bibliothécaires achetaient les ouvrages d'ethnologie sachant que de notre côté, nous acquérons les ouvrages de littérature, de linguistique ou d'histoire locale africaine. De fait, les domaines d'acquisition sont bien répartis et chacun travaille en bonne intelligence.

## Comment avez-vous procédé pour les bibliothèques du périmètre de la BULAC ?

**I. N. :** Concernant les bibliothèques du périmètre de la BULAC, quelques-unes d'entre elles ont des fonds similaires : les bibliothèques de la Sorbonne, du Centre d'études slaves et la BIULO par exemple possèdent toutes trois des collections russes. J'ai donc dû procéder à une étude comparative pour distinguer la part de documents communs et dresser une carte des complémentarités de ces fonds. Mais les grands axes de la charte ont été également définis en tenant compte du contexte de notre périmètre. L'école d'archéologie de l'École française d'Extrême-orient (EFEO) est par exemple un des fleurons de la recherche française, une de nos missions est donc de soutenir le travail de ses chercheurs en leur proposant une documentation à leur mesure.

## C'est-à-dire ?

**I. N. :** Si nous ne possédons pas les ouvrages demandés par ces chercheurs, il nous faut être réactifs pour les obtenir. Mais plus généralement, nous devons régulièrement nous demander si nos acquisitions correspondent aux attentes réelles car tous les étudiants ne font pas de la recherche de haut niveau. De même que nous ne pouvons pas nous contenter de nous focaliser sur la littérature ou les sciences humaines. Il nous faut également tenir compte de l'actualité géopolitique. Aujourd'hui, une bonne part de ceux qui apprennent le japonais s'intéressent à cette langue parce qu'ils font des études de droit ou de commerce international et se soucient peu de Kawabata, le prix Nobel de



#### CI-CONTRE

La salle de lecture de la rue de Lille (à droite les magasins) fermera définitivement ses portes le 23 décembre 2010.

littérature. Nous devons donc impérativement ouvrir notre focale pour nous adapter à ces publics dont les besoins sont en évolution constante, comme le monde.

#### Par conséquent, quelle est la durée de validité d'une charte documentaire ?

**I. N. :** Une charte documentaire nécessite d'être réévaluée tous les six ou sept ans. Même si ses grandes lignes restent valides, il faut revoir le plan d'acquisition en tenant compte de ce que l'on a réellement acheté et des mutations en cours. De plus, le critère de la rotation des collections est devenu un indicateur important dans l'obtention de crédits. Ce paramètre nous pousse à opérer de vrais choix lorsque nous acquérons des livres et nous oblige à porter un regard plus analytique sur la production éditoriale.

#### Avez-vous réévalué la charte depuis 2003 ?

**I. N. :** En effet, la constitution du libre-accès de la BULAC a été le moteur principal de ce réajustement ; il s'agissait de rassembler de la documentation récente, à la fois en langues occidentales et orientales, rejoignant les besoins des futurs lecteurs. Pour

« Aujourd'hui, une bonne part des étudiants qui apprennent le japonais se soucient peu de Kawabata, le prix Nobel de littérature. »

les étudiants en master ou doctorat et les chercheurs, les achats traditionnels en littérature, linguistique et histoire se sont doublés d'acquisitions tournées vers les réalités politiques et économiques du monde contemporain.

#### Comment se traduit concrètement la mise en application de la charte documentaire ?

**I. N. :** Pour qu'une charte documentaire soit vraiment suivie d'effet, il faut qu'elle devienne l'outil de tous. Chaque acquéreur se l'approprie en achetant dans son domaine et en complétant son fonds dans les thématiques où nous sommes la seule bibliothèque de référence, tout en limitant ses acquisitions dans les secteurs documentaires concurrentiels avec d'autres partenaires. La charte est par ailleurs un outil précieux de transmission car chaque spécialiste de langue ne détient qu'une connaissance partielle de l'ensemble des fonds de la bibliothèque. Rappelons

que l'INALCO enseigne 90 langues et que la BULAC contient des ouvrages écrits en près de 350 langues.

#### Mais une bibliothèque n'a-t-elle pas pour autre mission d'acquérir également des documents à l'intérêt relatif aujourd'hui mais qui seront prisés dans quelques décennies ?

**I. N. :** C'est une vision théorique. Le taux de rotation des ouvrages de plus de dix ans est proche du négligeable. Mais il n'en demeure pas moins que nous avons toujours l'impression de remplir pleinement notre rôle lorsqu'un chercheur tombe en arrêt devant des livres qu'il ne s'attendait pas à trouver dans nos rayonnages !

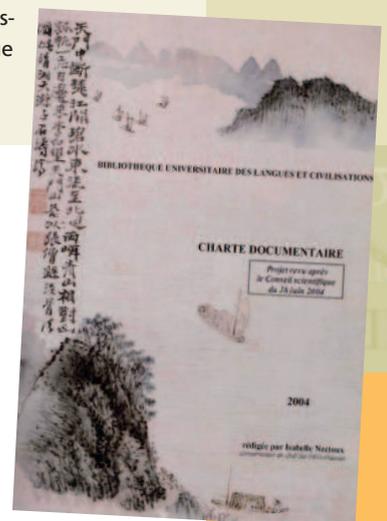
#### Le bibliothécaire ne reste-t-il pas dans une forme d'incertitude quant au futur, malgré son expertise et l'ensemble des outils dont il dispose ?

**I. N. :** Il nous faut faire preuve d'humilité et rester à l'écoute. En effet, le fonds s'élabore pour une bonne part à notre insu. La qualité et la richesse des ressources accumulées ne seront avérées que dans un certain nombre d'années.

#### La charte indique que 69 % des lecteurs n'ont pas le français comme langue maternelle. Comment avez-vous exploité une telle information ?

**I. N. :** En veillant à une bonne adéquation entre les besoins des lecteurs et la documentation proposée : par exemple, beaucoup d'étudiants en japonais sont polonais ; leur niveau linguistique et leurs besoins sont très différents des étudiants en japonais, qui majoritairement sont de vrais débutants et ne maîtrisent pas la langue. Nous veillons également à élaborer nos dépliants informatifs, affiches et didacticiels en ayant présentes à l'esprit ces approches linguistiques diverses. ■

Propos recueillis par Clotilde Monteiro



« Ce lieu unique ouvre désormais des perspectives tangibles de mutualisations constructives entre la recherche et les bibliothécaires. »

## À PROPOS DES COLLECTIONS \_ ENTRETIEN AVEC FRANÇOISE HOURS

# Développer des collections en langues non occidentales sur tous les supports



CI-DESSUS

« Le fait de s'adresser à des attributaires de marchés occidentaux multiplie les intermédiaires et les coûts : le prix d'achat d'un livre est souvent multiplié par trois ou quatre, voire dix. »



**FRANÇOISE HOURS,**  
RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT  
POLITIQUE ET DÉVELOPPEMENT  
DOCUMENTAIRE DE LA BULAC

### Comment avez-vous élaboré la politique documentaire de la BULAC ?

**Françoise Hours :** La politique documentaire de la BULAC est définie dans la charte documentaire publiée en 2004, et rappelée chaque fois que nécessaire par le conseil scientifique qui se réunit deux fois par an. Le maître-mot est de trouver le bon équilibre entre les langues orientales et occidentales, et entre les aires géographico-linguistiques. Dans le sillon creusé par la pratique antérieure des établissements ayant rejoint la BULAC, il s'agit de confirmer la raison d'être de l'établissement : développer des collections sur les « langues et civilisations orien-

que des titres en langue rrom ou tibétaine... Enfin, la BULAC est une bibliothèque de recours pour les publics non spécialisés qui, à un moment ou l'autre de leur activité, ont besoin de documents pointus sur les aires que nous couvrons.

### Quels sont les modes d'application de la politique documentaire ?

**F. H. :** Le budget global de la documentation est tout d'abord réparti entre les domaines linguistiques, en tenant compte des coûts variables d'un pays à l'autre et de l'ensemble du budget consacré à un domaine par les différents partenaires

« Dans une bibliothèque comme la BULAC, nous pouvons par exemple définir des lots "périodiques", "monographies" ou "Asie centrale" sur tous les supports. »

tales » [au sens très large du terme puisque l'ensemble des langues non occidentales est concerné]. L'objectif est aussi de développer des disciplines, telles que les sciences sociales par exemple, encore peu représentées dans les domaines de nos aires géographico-linguistiques. Le tout en tenant compte du développement des supports numériques et de la carte documentaire parisienne et nationale.

### La politique documentaire de la BULAC veille donc à acquérir en premier lieu des documents qu'on ne trouve pas dans les autres bibliothèques ?

**F. H. :** En effet, mais nous ne nous posons pas la question de cette façon. La BULAC achète des ouvrages en toutes langues, les livres en langues occidentales représentant près de 50 % des achats chaque année. Dans les faits, il est exact que près de 30 % des ouvrages en anglais de notre fonds correspondent à des créations de notices dans le catalogue du Système universitaire de documentation (SUDOC). Plus spécifiquement, il s'agit de mettre largement à la disposition du public des fonds qui jusqu'à présent n'étaient connus que d'un cercle étroit de chercheurs : cela concerne aussi bien des journaux khmers

BULAC. Nous travaillons actuellement avec le Système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) Millennium, qui permet d'avoir une vue claire de la consommation des budgets et des acquisitions en cours. Les dons sont aussi une source régulière d'accroissements, nous y tenons beaucoup : dans nos domaines, la curiosité et la passion des particuliers, la sollicitude d'institutions étrangères, complètent heureusement nos possibilités financières. Enfin, les échanges avec les bibliothèques étrangères sont une source d'approvisionnement incontournable. Mais à l'heure actuelle cette pratique ne fait pas l'objet d'une politique documentaire très volontariste. Dons et échanges demandent un fort potentiel en personnel qualifié, ces équipes se mettront en place en toute logique dans le futur.

### Comment sélectionnez-vous vos fournisseurs ?

**F. H. :** Il faut savoir que depuis près de vingt ans l'État nous impose de travailler dans le cadre des marchés publics. La société qui veut remporter un de nos appels d'offres doit montrer sa capacité à nous proposer des livres qui ne figurent pas dans ses catalogues ou à nous informer sur l'ensemble des parutions récentes. De notre côté, toute la pertinence

d'un appel d'offres dépend de la bonne définition des lots. On peut les concevoir de plusieurs façons : par langue, par type d'éditeurs, par pays d'édition, par niveau de publication – grand public ou littérature grise, recherche, etc. Dans une bibliothèque comme la nôtre, nous pouvons par exemple définir des lots « périodiques », « monographies » ou « Asie centrale sur tous les supports ». Et il est nécessaire de repenser régulièrement ces définitions pour affiner les critères qui nous permettront de recevoir des livres ou des périodiques qui correspondent précisément à nos besoins. Dans la pratique, le fait de passer par des attributaires de marchés, qui ont bien souvent leur siège dans un pays occidental, multiplie les intermédiaires et par conséquent les coûts : le prix d'achat d'un livre est souvent multiplié par 3 ou 4, voire 10 ! Ainsi il n'est pas facile de se procurer par appel d'offres des périodiques en langue arabe ou les publications récentes du fin fond de l'Asie centrale, nous sommes obligés de passer en « hors marché ». Les plafonds globaux du hors marché sont bas, d'où l'intérêt pour nous de développer les échanges.

### Comment les bibliothécaires procèdent-ils concrètement pour effectuer leurs sélections dans l'océan de la production éditoriale ?

**F. H. :** Pour faire les bons choix, les personnes chargées des acquisitions doivent effectuer une veille documentaire en confrontant la production existante avec l'offre du fournisseur : via les fils RSS, sur les sites Web des éditeurs et des équipes de recherche qui publient des bibliographies, en consultant les bibliographies nationales, etc. Parmi les critères de choix, nous privilégions par exemple les ouvrages publiés chez des éditeurs universitaires (présence d'une bibliographie, d'un index, etc.); nous vérifions ce qu'a déjà publié l'auteur et s'il s'avère qu'il est spécialisé sur le sujet, son ouvrage sera retenu en priorité. Nous devons en effet être vigilants face à une production journalistique pléthorique qui se périmé très rapidement. Par ailleurs, les revues, principalement anglo-saxonnes ou germaniques, qui publient des comptes rendus critiques demeurent une mine d'informations. Cela nous permet d'effectuer une sélection draconienne notamment dans la production massive des universités américaines. Ce travail est le cœur même de notre activité d'acquéreur et il exige d'y consacrer du temps.

### La perspective de la cohabitation des chercheurs et des bibliothécaires dans le Pôle des langues & civilisations vous encourage-t-elle à envisager de nouvelles façons de travailler ensemble ?

**F. H. :** Pour systématiser ces collaborations toujours fructueuses, nous envisageons d'inviter les chercheurs

à des réunions régulières. Ces rendez-vous nous permettront notamment de faire le point avec eux sur les parutions éditoriales dans leurs domaines respectifs. L'idéal serait d'arriver à mettre en place des partenariats afin que les chercheurs qui partent en mission aient la possibilité d'acheter les livres qu'ils jugent intéressants pour la bibliothèque. Les gains pourraient être importants pour la BULAC en termes de temps et d'argent. La cohabitation au sein du Pôle des langues & civilisations avec les équipes de recherche va nous rendre d'immenses services en nous permettant de travailler ensemble de façon plus étroite.

Ce lieu unique ouvre désormais des perspectives tangibles de mutualisations constructives entre la recherche et les bibliothécaires. ■

Propos recueillis  
par C. M.

CI-DESSOUS  
Numéros de l'hebdomadaire  
lituanien Veidas,  
l'un des très nombreux  
périodiques présents  
à la BULAC.



## UN FONDS AUDIOVISUEL EN COURS D'ÉLABORATION

Dans un projet de constitution de bibliothèque universitaire tel que la BULAC, les images et les sons constituent des compléments incontournables de la documentation papier, permettant notamment de fournir des corpus de textes oraux et de les placer visuellement dans le contexte culturel de leur usage. C'est donc naturellement que les fonds audiovisuels prendront leur place au sein des collections de la BULAC.

Selon les préconisations du conseil scientifique de la bibliothèque, cette documentation est développée selon trois axes :

- **des ressources audiovisuelles destinées aux publics enseignant et étudiant**, avec des films documentaires ou de fiction, sous forme de fichiers numériques et de DVD, seront proposées au niveau étude de la bibliothèque dans un espace dédié ;
- **des ressources audiovisuelles pour la recherche**, soit sous forme de collections propres, soit en participant au développement d'outils facilitant l'accès aux corpus audiovisuels. À ce titre la BULAC est partie prenante du projet

Maison des langues en mémoire piloté par François Jacquesson et les équipes CNRS des laboratoires Langues et civilisations à tradition orale (LACITO) et Langage, langues et cultures d'Afrique noire (LLACAN). Ce projet vise à offrir des solutions pratiques pour réaliser, standardiser et publier en ligne des documents de recherche d'une haute valeur patrimoniale, concernant des langues rares, pour certaines en voie de disparition ou déjà disparues. La BULAC participera à la constitution d'un portail interactif permettant de mettre ce patrimoine au service des professeurs de langues et de civilisations, des étudiants, et à terme d'un plus vaste public ;

- **des contenus audiovisuels produits par la BULAC**, tels que les fichiers audio des conférences Les Lundis de la BULAC qui sont d'ores et déjà consultables sur [www.bulac.fr](http://www.bulac.fr). Ils constituent la mémoire des événements scientifiques et culturels organisés par la BULAC qui sera enrichie au fil de la programmation prévue dans le nouveau bâtiment.

Ronan Kirsch

## À PROPOS DES COLLECTIONS

# La montée en puissance des collections africaines

La création du fonds Afrique est contemporaine des débuts de l'enseignement des langues africaines à l'École des langues orientales vivantes en 1895. Doté de 40 000 volumes, il s'est enrichi d'environ 2 000 monographies par an : 13 000 documents ont été acquis depuis 2003.

**LA PARTICULARITÉ DE CE FONDS RÉSIDE** dans les modes d'acquisition des ouvrages dans les pays africains, toutes langues confondues, car les difficultés d'approvisionnement y sont prégnantes. Il faut d'une part couvrir un espace géographique immense et divers car la carte éditoriale, aussi hétéroclite que morcelée, est le résultat de l'histoire politique et économique de ces pays\*, de leur activité éditoriale et du renouveau des langues dans l'édition nationale.

En effet, si certains pays tels que le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Kenya, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Sénégal, le Mali ou le Ghana sont de gros producteurs de titres, d'autres, comme le Burundi, le Rwanda, le Centrafrique, le Tchad, le Niger ou la République démocratique du Congo semblent absents du paysage. D'autre part, l'accès à l'information sur les parutions reste problématique.

son l'achat d'ouvrages en langues originales (renforcement des collections en kiswahili, haoussa, yorouba, langues bénéficiant d'une production écrite historique); le développement de collections dans des petites langues sous forme de brochures à rôle éducatif ou d'alphabétisation; les traductions de classiques occidentaux; l'achat exhaustif dans nos domaines d'excellence (littérature, linguistique, histoire et civilisation); l'achat de périodiques au numéro isolé.

**CE FONDS EST ÉGALEMENT ALIMENTÉ** par des listes de titres que nous élaborons à partir de catalogues d'autres bibliothèques, de bibliographies thématiques, de plateformes de promotion et de diffusion des productions des pays du Sud (Afrilivres, African Books Collective, Soumbala), de suggestions d'enseignants-chercheurs. Ces listes transmises à notre fournisseur font l'objet d'une recherche lors de son passage sur le continent africain.

Cette souplesse de travail a favorisé une reprise des achats dans certains pays (ouvrages en amharique, en tigrigna, en oromo et en walamo d'Éthiopie et d'Érythrée; ouvrages en arabe du Soudan; ouvrages en somali de Somalie et de Djibouti; ouvrages en malgache).

**MARINE DEFOSSE,**  
RESPONSABLE  
DU DOMAINE  
AFRIQUE



*Il faut couvrir un espace géographique immense et divers car la carte éditoriale, aussi hétéroclite que morcelée, est le résultat de l'histoire politique et économique de ces pays, de leur activité éditoriale et du renouveau des langues dans l'édition nationale.*



Ce contexte spécifique induit des modalités de travail atypiques avec notre unique fournisseur. Prospectant dans les pays de façon annuelle ou biennale, ce dernier achète selon des critères étroitement définis adaptés aux particularités du secteur. En conséquence, des choix s'imposent, notamment au regard des trois secteurs éditoriaux les plus porteurs en Afrique que sont les littératures jeunesse, scolaire et religieuse. Les priorités engagées par la BULAC

**LES DONATIONS DE BIBLIOTHÈQUES PROFESSIONNELLES** de chercheurs et d'enseignants africanistes, comme le don Jacques Faublée en 2003, contribuent aussi à enrichir ce fonds.

**AU SEIN DU PÔLE DES LANGUES & CIVILISATIONS,** les relations de coopération tissées entre bibliothécaires et enseignants devraient être mises à profit pour favoriser l'achat ponctuel par ces derniers, lors de leurs séjours dans cette région, de documentation pour la bibliothèque. ■

**Marine Defosse**

\* Voir également l'article de Ladan Taheri sur l'industrie du livre au Moyen-Orient sur [www.bulac.fr](http://www.bulac.fr)

Le libre-accès qui présentera plus de 200 000 ouvrages constituera une des vitrines de la bibliothèque.

## LES NOUVEAUX SERVICES AUX LECTEURS

# Un libre-accès doté d'une classification originale



CI-DESSUS

La préparation du libre-accès.

La première étape de la préparation du libre-accès a consisté à mettre sur pied une classification spécifique. Celle de la BULAC a ceci de particulier qu'un code géographique précède la cote thématique, habituellement rencontrée en bibliothèque. C'est ainsi que sur les étagères, les ouvrages se trouveront rangés par pays ou grandes régions avant de l'être par sujets. Les documents de science politique qui ont la cote 320 par exemple seront répartis selon l'aire géographique à laquelle ils appartiennent alors qu'ils sont habituellement regroupés.

**USUELS ET DOCUMENTS RÉCENTS CONSTITUENT LE LIBRE-ACCÈS.** Pour élaborer ce fonds, les bibliothécaires acquéreurs ont pris en compte l'offre éditoriale et les listes d'ouvrages préconisés par les enseignants et les chercheurs. Les livres en langues occidentales et vernaculaires à vocation pédagogique ou à l'usage de la recherche seront largement empruntables, à l'exception des usuels (dictionnaires unilingues et bilingues, encyclopédies, etc.). Un ensemble de documents plus généralistes à thématiques transversales et en langues occidentales viendra compléter ces collections spécifiques, sur des sujets tels que les migrations, la condition féminine dans le monde, les relations internationales, la géopolitique, etc.

**LA VOLUMÉTRIE DU LIBRE-ACCÈS ATTEINDRA À TERME 180 000 VOLUMES** – ou 225 000 volumes en incluant les périodiques et le millier d'usuels qui seront dans la salle de la Réserve. Nous avons déjà sélectionné plus de 100 000 ouvrages et espérons

>>>

## QUELQUES DONNÉES SUR LE LIBRE-ACCÈS

- PLUS DE 200 000 DOCUMENTS EN PROVENANCE DES BIBLIOTHÈQUES FONDATRICES ET RÉCEMMENT ACQUIS SERONT LIBREMENT ACCESSIBLES DANS LES SALLES DE LECTURE, RÉPARTIS ENTRE DES COLLECTIONS À DESTINATION DES ÉTUDIANTS, SITUÉES EN REZ-DE-CHAUSSÉE ET EN MEZZANINE, ET DES COLLECTIONS PLUS SPÉCIALISÉES ORIENTÉES VERS LA RECHERCHE AU NIVEAU REZ-DE-JARDIN.
- LE PRÊT DE DOCUMENT DEVRAIT S'ÉTENDRE À LA MAJORITÉ DES MONOGRAPHIES PUBLIÉES APRÈS 1960.
- LIVRES, PRESSE ET REVUES SCIENTIFIQUES SERONT ACCOMPAGNÉS D'UNE SÉLECTION NOUVELLE DE DOCUMENTS AUDIOVISUELS.
- AU-DELÀ DU LIBRE-ACCÈS, LA TOTALITÉ DES FONDS DE LA BULAC SERA ACCESSIBLE EN COMMUNICATION INDIRECTE.
- TOUTES LES PLACES DE LECTURE SERONT ÉQUIPÉES DE PRISES ÉLECTRIQUES ET DE PRISES RÉSEAU.
- 150 POSTES INFORMATIQUES – COMPRENANT LES POSTES DU LIBRE-ACCÈS, DES SALLES DE FORMATION ET DE TRAVAIL EN GROUPES ET LES POSTES AUDIOVISUELS DE LA SALLE D'AUTOFORMATION – DONNERONT ACCÈS AUX RESSOURCES DE LA BIBLIOTHÈQUE, À INTERNET, ET SERONT ÉQUIPÉS DE LA SUITE BUREAUTIQUE OPENOFFICE.
- DES ORDINATEURS PORTABLES SERONT DISPONIBLES DANS LES BANQUES DE PRÊT POUR UNE UTILISATION DANS L'ENCEINTE DE LA BIBLIOTHÈQUE.
- UN ESPACE DÉDIÉ AUX SUPPORTS AUDIOVISUELS ACCUEILLERA LA CONSULTATION DE FILMS, DE DOCUMENTAIRES ET D'ENREGISTREMENTS SONORES.
- LES POSTES INFORMATIQUES DE L'ESPACE D'AUTOFORMATION PERMETTRONT LA DÉCOUVERTE ET LE PERFECTIONNEMENT DE LA PRATIQUE DES LANGUES ÉTRANGÈRES.
- LES 600 PLACES DE LECTURE DU LIBRE-ACCÈS SERONT ACCESSIBLES AVEC OU SANS RÉSERVATION.
- LES 28 CARRELS PRIVATISABLES POURRONT ACCUEILLIR UNE À DEUX PERSONNES ET PERMETTRONT LA CONSULTATION D'IMPORTANTES CORPUS DOCUMENTAIRES POUR UNE DURÉE D'UNE JOURNÉE, UNE SEMAINE, OU DAVANTAGE.
- LES 17 SALLES DE TRAVAIL EN GROUPE SERONT RÉSERVÉES AUX TRAVAUX COLLECTIFS RÉUNISSANT DE TROIS À DIX PARTICIPANTS, POUR UNE DURÉE ALLANT DE QUELQUES HEURES À QUELQUES JOURS.
- LA MOITIÉ DES CARRELS INDIVIDUELS ET DES SALLES DE GROUPE SERONT DÉCLINÉES EN VERSION « 24H/24 » POUR PERMETTRE AUX CHERCHEURS DE POURSUIVRE LEURS TRAVAUX AU-DELÀ DES HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE, GRÂCE À UN CONTRÔLE D'ACCÈS AUTOMATISÉ PAR BADGE.

Émile Page,

chef du service conception et pilotage



## LES ENJEUX DU LIBRE-ACCÈS CHINOIS

**Le libre-accès chinois reflétera le dynamisme de l'enseignement et des études du chinois en France. Plus de 7 300 volumes seront proposés à la rentrée 2011 ainsi que 6 400 documents en langues occidentales sur la Chine.**

L'objectif à terme est d'atteindre 9 800 volumes chinois et 8 500 volumes en langues occidentales. Des objectifs alléchants, mais le plus grand défi reste la sélection des ouvrages.

Celle-ci doit répondre à un triple objectif : offrir un fonds de référence sur le monde chinois, proposer un panorama de l'édition contemporaine et, bien sûr, accompagner les enseignements et les domaines de recherche de l'INALCO et de nos autres partenaires, dont étudiants et chercheurs formeront le public naturel de la BULAC.

Mais il faut compter avec les contraintes existantes. Entamée en 2006, la sélection ne peut reposer uniquement sur les acquisitions récentes. Elle est donc enrichie à partir des collections préexistantes (près de 50 000 volumes) et tributaire des forces et faiblesses de la bibliothèque, comme l'indique le tableau ci-contre.

Le déséquilibre entre les disciplines reflète le partage documentaire établi entre les établissements sinologiques parisiens. Bien pourvue en lettres et sciences humaines, la BULAC offrira des collections complémentaires des bibliothèques de l'EFEO (religion, archéologie), du CECMC (histoire contemporaine), du CRLAO (linguistique) et du Collège de France (études classiques). Pour le choix des titres, l'acquéreur se repose à la fois sur les échanges avec les enseignants-chercheurs et sur sa propre expertise du monde éditorial chinois. L'enjeu du libre-accès est de répondre en effet aux besoins de l'enseignement et de la recherche mais de favoriser également la découverte de documents inconnus.

Le libre-accès chinois s'organisera autour de corpus répartis, comme l'ensemble des collections, sur deux étages consacrés respectivement aux niveaux étude (730 volumes) et recherche (6 640 volumes). Les monographies sélectionnées seront complétées par une offre de périodiques (91 titres chinois et 31 titres en langues occidentales) ainsi que par les ressources électroniques dont la BULAC fera l'acquisition à partir de l'année universitaire 2011/2012.

**Soline Suchet,**  
*responsable des collections chinoises*

	ÉTAT AU 15/09/2010	OBJECTIF 2011
GÉNÉRALITÉS	45	251
PHILOSOPHIE/RELIGION	263	922
SCIENCES SOCIALES	555	1 623
LINGUISTIQUE	158	825
SCIENCE	35	128
ART	462	375
LITTÉRATURE	2 297	1 623
HISTOIRE/GÉOGRAPHIE	1 904	1 623

>>>

arriver à 75 % de la capacité des salles à l'ouverture de la bibliothèque. Une quarantaine de sélectionneurs travaillent en ce moment à la constitution de ce libre-accès. Chacun d'entre eux souhaite proposer un fonds cohérent, sachant qu'il faut tendre vers un équilibre linguistique et thématique défini en 2003 lors d'un cycle de réunions avec les enseignants et les chercheurs. Ainsi la répartition linguistique théorique a été fixée à 15 % de documents en langue originale au niveau étude et à 50 % au niveau recherche. Ces proportions varient en fonction des compétences linguistiques disponibles dans l'équipe de la BULAC, mais par défaut les acquisitions se font au moins en langues occidentales.

**LE FONDS DOIT AUSSI RESPECTER UNE RÉPARTITION THÉMATIQUE DÉFINIE POUR TOUTES LES COLLECTIONS DE LA BULAC :** l'objectif est par exemple de tendre vers une proportion de 10 % de documents en linguistique ou de 5 % pour les arts. Mais ces chiffres ne sont qu'indicatifs car de fait, les équilibres se font de manière variable selon les régions puisqu'ils dépendent aussi de la production éditoriale. Le fonds tibétain comportera par exemple un pourcentage plus élevé de documents sur la religion. Évidemment, après l'ouverture, les collections du libre-accès seront régulièrement réévaluées pour répondre au mieux aux attentes des lecteurs. ■

**Boris Gabriels,**  
*coordinateur du libre-accès*



## UNE PLACE DE CHOIX POUR LES PÉRIODIQUES

**LES PÉRIODIQUES, IL FAUT LE RAPPELER, SONT LES DOCUMENTS LES PLUS CONSULTÉS EN BIBLIOTHÈQUE. QUI PLUS EST, ILS CONSTITUENT LA VITRINE DES TRAVAUX DE RECHERCHE. À CE TITRE, UNE PLACE DE CHOIX LEUR SERA RÉSERVÉE SUR LES RAYONNAGES DU LIBRE-ACCÈS DE LA BULAC. COMME POUR LES MONOGRAPHIES, ILS SE RÉPARTIRONT SUR DEUX NIVEAUX.**

**AU NIVEAU DU LIBRE-ACCÈS ÉTUDE, UN ESPACE DÉDIÉ À L'ACTUALITÉ SERA ACCESSIBLE SUR LA MEZZANINE. DANS UN CADRE CONVIVIAL, LES LECTEURS**

**AURONT À LEUR DISPOSITION UN ÉVENTAIL DE 300 REVUES ENVIRON, EN PROVENANCE DU MONDE ENTIER, QU'ILS POURRONT CONSULTER, INSTALLÉS DANS DE CONFORTABLES FAUTEUILS. IL S'AGIRA ESSENTIELLEMENT DE MAGAZINES D'INFORMATION TRAITANT DE L'ACTUALITÉ POLITIQUE ET CULTURELLE. L'ACCENT SERA MIS SUR LES LANGUES ORIENTALES MAIS ON TROUVERA ÉGALEMENT UN GRAND NOMBRE DE TITRES EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS. CET ESPACE A ÉTÉ CONÇU COMME UNE FENÊTRE OUVERTE SUR LES RÉALITÉS CONTEMPORAINES**

La bibliothèque proposera dès l'ouverture abonnements et archives électroniques, l'objectif à terme étant de tendre vers une représentation de toutes les aires géographiques couvertes par la BULAC. La formation des publics à l'utilisation de ces bases sera une priorité.

## LES NOUVEAUX SERVICES AUX LECTEURS

# Les collections électroniques de la BULAC s'organisent

**A**u même titre que les collections papier sont recotées, étiquetées, déménagées et mises en rayon pour que le lecteur ait tous les outils en main à l'ouverture de la BULAC en septembre 2011, les collections électroniques s'organisent.

**LA BULAC PROPOSE DÉJÀ** un certain nombre d'abonnements et d'archives électroniques comme les textes fondamentaux du bouddhisme tibétain mis en ligne par le Tibetan buddhist research center, ou le corpus Garnier Littérature de l'Afrique noire, mais les acquisitions vont passer à la vitesse supérieure en 2011 pour constituer une collection représentant, autant que possible, toutes les aires géographiques couvertes par la BULAC\*.

**CETTE COUVERTURE HARMONIEUSE** est un défi puisque, comme pour l'édition papier, certains pays publient beaucoup plus que d'autres. En effet, les principales revues universitaires chinoises par exemple sont toutes disponibles via la plateforme China Academic Journals, alors que les éditeurs d'Asie du Sud-Est ou d'Afrique ne proposent de leur côté que peu de contenus en ligne.

**L'AUTRE DÉFI** consistera à satisfaire à la fois les étudiants, qui ont besoin de revues généralistes et de références, et les chercheurs, qui sont en demande de revues et de bases de données très spécialisées. Nous renouvelerons notamment notre abonnement à la base Russian Central Newspapers d'Eastview, destinée à un public de chercheurs,

# 1 300

PAR SEMAINE

DANS LES BUREAUX PROVISOIRES DE LA RUE DE WATTIGNIES (PARIS XII<sup>E</sup>), SOUS LA HOULETTE DE LAURENCE BLANCHART (CI-CONTRE À DROITE), LES BIBLIOTHÉCAIRES RÉCEPTIONNENT LES LIVRES — 1 300 PAR SEMAINE — QUI REMPLIRONT LES RAYONNAGES DU LIBRE-ACCÈS DE LA BULAC RUE DES GRANDS-MOULINS. CES OUVRAGES, DÉSORMAIS INDISPONIBLES POUR LES LECTEURS, PROVIENNENT DE LA RUE DE LILLE. UNE FOIS LIVRÉS, ILS SONT « ANTIVOLÉS », RENFORCÉS (SI NÉCESSAIRE), ÉTIQUETÉS EN FONCTION DE LA FUTURE CLASSIFICATION, REMIS EN CAISSE OU EN CARTON, STOCKÉS RUE DE WATTIGNIES OU ENVOYÉS SUR UN SITE DE STOCKAGE TEMPORAIRE.



## UES

**DES AIRES GÉOGRAPHIQUES COUVERTES PAR LA BULAC** AFIN D'OFFRIR AUX ÉTUDIANTS UNE DOCUMENTATION ATTRAYANTE ET ACCESSIBLE DANS LEUR LANGUE D'ÉTUDE. LA DOCUMENTATION NUMÉRIQUE NE SERA PAS EN RESTE. LES NOMBREUX POSTES INFORMATIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE PERMETTRONT AUX LECTEURS D'ACCÉDER À NOTRE PORTAIL DÉDIÉ À L'INFORMATION MULTIMÉDIA — RÉPERTORIANTE LES SITES WEB DE RÉFÉRENCE PAR AIRE GÉOGRAPHIQUE —, AINSI QU'À PLUSIEURS BASES DE DONNÉES SPÉCIALISÉES DANS LA PRESSE QUOTIDIENNE.

**AU NIVEAU RECHERCHE, PLUS DE 1 000 TITRES SERONT CONSULTABLES EN SALLE DE LECTURE** (SUR UN TOTAL DE 2 100 ABONNEMENTS VIVANTS ENVIRON). CE FONDUS DE PÉRIODIQUES, DE PAR SA RICHESSE ET LA RARETÉ DES TITRES QU'IL RECÈLE, CONSTITUE UN OUTIL DE RÉFÉRENCE POUR LES ÉTUDES ORIENTALISTES. POUR L'ENSEMBLE DES TITRES SÉLECTIONNÉS, LES LECTEURS AURONT ACCÈS EN SALLE AUX DIX DERNIÈRES ANNÉES PARUES. LE RESTE DES COLLECTIONS, SOIT PRÈS DE 13 000 TITRES, SERA CONSERVÉ EN MAGASIN, AFIN DE MIEUX EN GARANTIR LA PRÉSERVATION.

**TOUT COMME POUR LE SECTEUR ÉTUDE, L'OFFRE NUMÉRIQUE JOUERA UN RÔLE ESSENTIEL, EN ARTICULATION AVEC LES COLLECTIONS PAPIER.** PLUSIEURS GRANDES BASES DE DONNÉES GÉNÉRALISTES ANGLAIS-SAXONNES SERONT PROPOSÉES — NOTAMMENT JSTOR ET MUSE — AINSI QU'UN CERTAIN NOMBRE DE BASES SPÉCIALISÉES TELLES QUE CHINA ACADEMIC JOURNALS ET CENTRAL AND EAST EUROPEAN ONLINE LIBRARY.

**Frédéric Souchon,**  
chef du service des ressources  
continues



>>>

mais qui peut aussi toucher le grand public russe ou des étudiants français de première année s'exerçant sur une petite annonce.

**COMME LES DOCUMENTS PAPIER**, il est essentiel que les ressources électroniques soient signalées et organisées dans un portail documentaire pour être accessibles, si possible à distance, par les lecteurs. La formation au fonctionnement de ces bases sera une priorité pour garantir l'utilisation optimale de leurs multiples possibilités car la recherche dans une base de données ou dans un

bouquet de revues, surtout en langue vernaculaire, est assez complexe même pour les étudiants *digital natives*. Acquisition, traitement, médiation, formation... malgré leur grande nouveauté, les ressources électroniques vont continuer à faire intervenir toutes les missions traditionnelles des bibliothèques! ■

**Bernadette Vincent**,  
chargée de mission bibliothèque numérique

\* Voir *La Lettre d'information de la BULAC* # 2, p. 4: « La BULAC, du virtuel au réel – Pour un développement numérique durable ».

## KOHA, UN SIGB À LA COUVERTURE FONCTIONNELLE ÉTENDUE



CI-DESSUS

Intervention

de Corinne Hayet qui présente « Koha à la BULAC » durant le symposium Koha les 27 et 28 mai 2010 (à retrouver sur [DailyMotion.com](http://DailyMotion.com)).

### À QUOI SERT UN SIGB ?

Le système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) est le premier outil de travail des bibliothécaires. Ce logiciel étend sa couverture fonctionnelle sur l'ensemble des activités de la bibliothèque. C'est aussi, grâce à son catalogue, l'un des tout premiers points d'accès des lecteurs à la bibliothèque.

Avec le SIGB, les bibliothécaires enrichissent le catalogue dans lequel ils décrivent et signalent en ligne l'existence et la disponibilité des collections. C'est dans le SIGB qu'ils préparent les commandes de documents et déclarent leur arrivée dans les murs de la bibliothèque. C'est dans le SIGB encore que sont pistés et enregistrés l'ensemble des déplacements d'un livre : à l'intérieur de la bibliothèque lorsqu'un ouvrage est apporté en salle de lecture puis retourné en magasin, à l'extérieur de celle-ci lorsqu'il est prêté à un lecteur, envoyé chez un relieur ou retiré définitivement des fonds. Enfin, c'est *via* le SIGB que les lecteurs de la BULAC pourront se pré-inscrire, réserver leurs documents ou leurs places de lecture, faire des commentaires sur les ouvrages ou suggérer l'achat d'un titre.

### DE MILLENNIUM À KOHA

Millennium (de la société Innovative Interfaces Inc.) a été le premier SIGB choisi par la BULAC, en raison de ses capacités à gérer les données « multi-écritures ». Il a permis de constituer le catalogue collectif de la BULAC et de ses partenaires : les notices d'environ 1 200 000 exemplaires sont consultables sur Internet depuis 2005 ([catalogue.bulac.fr](http://catalogue.bulac.fr)). Une étude menée en 2008 a révélé que la totalité des services (consultation des documents stockés en magasins, prêt, réservation

d'espaces, pré-inscription en ligne) qui seront proposés aux lecteurs dans le nouveau bâtiment rue des Grands-Moulins, pourrait difficilement être assurée par ce logiciel.

L'hypothèse d'un SIGB *open source* s'est imposée, en raison notamment de ses plus grandes perspectives d'adaptation à des besoins particuliers. Koha est finalement retenu : sa couverture fonctionnelle est large, il est soutenu par une communauté importante de développeurs et d'utilisateurs à travers le monde, et intéresse un nombre croissant de bibliothèques universitaires françaises.



### UNE GESTION DE PROJET IMPLIQUANT TOUTES LES ÉQUIPES

Pour offrir aux lecteurs tous les services prévus dans le nouveau bâtiment, il faut néanmoins faire évoluer Koha. Une structure de gestion de projet, pilotée par le pôle informatique, a été mise en place à la BULAC autour du projet Koha : définition d'une démarche type qualité, préparation et lancement d'une première maquette présentée à l'ensemble du personnel en septembre 2009, démarrage progressif, autour d'un comité de pilotage et d'une équipe de projet, de groupes de travail utilisateurs pour chaque ensemble fonctionnel, rédaction et attribution de marchés publics pour développer les fonctionnalités absentes ou insuffisantes.

La mobilisation des équipes de la BULAC autour du projet Koha ne va pas décroître en 2011 : développer, paramétrer et déployer le SIGB, former et être formé à son utilisation, telle est la feuille de route du projet Koha pour les mois à venir. ■

**Tiphaine Vacqué, Corinne Hayet et Thomas Jacqueau**,  
responsables du projet Koha

*En tant que futurs usagers de la BULAC, des étudiants et des enseignants-chercheurs ont pu exprimer leurs souhaits et leurs besoins dans le cadre d'une consultation imaginée par les bibliothécaires.*

## LES NOUVEAUX SERVICES AUX LECTEURS

# La première consultation qualitative des futurs publics de la BULAC

Une première enquête quantitative avait été réalisée en 2002, au démarrage du projet afin de définir les grandes orientations de la bibliothèque. Mais à un an de l'ouverture, pour affiner nos propositions de services aux publics (accueil, informations, visites, formations, guides, etc.), nous avons besoin d'organiser une consultation de nos futurs usagers sur un mode plus qualitatif. Pour ce faire, des étudiants, des enseignants et des chercheurs, tous issus des établissements partenaires du projet BULAC, ont été sollicités pour participer à des *focus groups*\*.

**LA CONSULTATION** s'est effectuée avec trois groupes distincts d'une dizaine de personnes constitués chacun de ces futurs

de photocopieurs, etc., et par celles de formation (notamment aux bouquets numériques).

**À L'ISSUE DE CES ÉCHANGES**, plusieurs idées pertinentes ont été retenues, comme celle par exemple de désigner au sein de la BULAC une personne référente par aire linguistique. La somme d'observations recueillie pourra être confrontée à nos pratiques pour affiner les divers services aux publics de la BULAC. Par ailleurs, un réel désir de vivre ensemble au sein du Pôle des langues & civilisations a été reconnu par chacun. Les enseignants, les étudiants et les bibliothécaires se sont, en effet, retrouvés sur la nécessité d'arriver à des relations fondées sur une confiance

*L'originalité de notre démarche a résidé dans notre volonté d'associer à la méthode des focus groups, celle des ateliers d'écriture.*

usagers et de bibliothécaires. L'originalité de notre démarche a résidé dans notre volonté d'associer à la méthode des *focus groups*, celle des ateliers d'écriture. Les participants se sont exprimés par écrit encadrés de façon neutre par Marie-Pascale Lescot du centre de formation à l'écriture Aleph. Leurs observations écrites ont ensuite permis de laisser libre cours à des échanges polémiques, enthousiastes et constructifs sur les représentations mentales que chacun se fait des services publics en bibliothèque. La dimension internationale de la BULAC ainsi que la richesse de ses collections sont parmi les sujets qui ont occupé le centre des discussions.

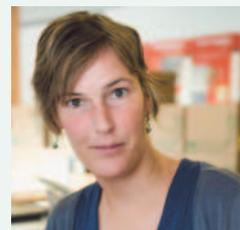
Mais les participants étaient également préoccupés par les questions matérielles de mobiliers, d'acoustique, d'éclairage,

mutuelle pour une meilleure exploitation de l'expertise de chacun. Cette consultation a permis de nous conforter dans l'idée que la bibliothèque pourrait devenir au sein de ce nouvel équipement un véritable lieu de vie et d'échanges de savoirs. ■

**Alice Lemesle  
et Isabelle Poupard**

\* Le *focus group* (ou groupe de discussion) est une forme de recherche qualitative au sein d'un groupe spécifique guidée par des modérateurs. Il permet de déterminer la réponse de ce groupe et l'attitude qu'il adopte au regard d'un produit, d'un service ou d'un concept.

**ALICE LEMESLE,**  
RESPONSABLE  
ADJOINTE  
DU SERVICE  
CONCEPTION  
ET PILOTAGE



**ISABELLE POUPARD,**  
RESPONSABLE DE LA FORMATION

*Le suivi de la construction mobilise des énergies de plus en plus nombreuses parmi l'équipe de la BULAC. Les réunions de chantier générales ou spécifiques se multiplient. Le gros œuvre est terminé depuis le printemps et les aménagements de second œuvre sont en pleine effervescence. Les bibliothécaires testent de manière assidue tous les prototypes qui leur sont proposés.*

## L'aménagement du bâtiment



**CI-DESSOUS DE GAUCHE À DROITE**

- La façade de la bibliothèque sur la rue Cantagrel : les baies vitrées du niveau étude rez-de-chaussée Grands-Moulins et de la mezzanine R+1.
- Des réunions rassemblent régulièrement sur le chantier des représentants de la maîtrise d'œuvre, de la maîtrise d'ouvrage et des utilisateurs.
- Pose des vitrages sur la façade du hall d'accueil donnant sur le jardin intérieur.
- De gauche à droite : Lucie Guézéneq, représentante du conseil régional d'Île-de-France qui assure la maîtrise d'ouvrage du Pôle des langues & civilisations, Héloïse Lecomte et Marie-Lise Tsagouria pour la BULAC, Placida Degain pour la SEMAPA (maîtrise d'ouvrage déléguée).



**CI-CENTRE DE GAUCHE À DROITE**

- La maîtrise d'œuvre : Yves Lemen d'Ingerop (à gauche) et Vincent Chagniot des Ateliers Lion.
- Dans l'auditorium commun BULAC/INALCO, les gradins et la régie (au fond) sont en cours de finalisation, le plafond est terminé.
- Le prototype de la banque d'accueil principale du niveau recherche ; l'avancée du plan de travail permet un accès facilité en fauteuil roulant.



**CI-CENTRE DE GAUCHE À DROITE**

- Ouvrages apportés à la main à travers le chantier pour tester les rayonnages mobiles avant validation du prototype.
- Le magasin n° 27 au sous-sol. Les rayonnages mobiles sont en début de montage.
- Dans la salle de la Réserve, chemins de câbles au-dessus desquels sera posé le plancher technique (empilé au second plan).
- Prototype de mobilier pour les salles de lecture, le modèle de lampe n'est pas encore arrêté.

# Comment prépare-t-on l'emménagement des services et l'arrivée du public dans un bâtiment neuf de 30 000 m<sup>2</sup> ?

## DANS LE NOUVEAU BÂTIMENT

# Pour une prise en main optimale

À moins d'un an de l'ouverture, la BULAC est en contact quotidien avec la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre du chantier, et doit se projeter dans le fonctionnement futur du bâtiment afin d'en prévoir tous les aspects... Car il s'agit d'imaginer comment le bâtiment sera utilisé par les professionnels qui y travailleront, les étudiants et lecteurs qui le fréquenteront, les visiteurs qui y passeront un moment. Le Pôle des langues & civilisations constituera un cadre de travail adapté à tous, dans des conditions optimales de fonctionnalité et d'ergonomie.

**CE BÂTIMENT, LA BULAC NE L'HABITERA PAS SEULE :** le premier défi, c'est d'établir des règles de gestion communes avec l'INALCO. Comment les co-occupants travailleront-ils ensemble pour assurer l'entretien du bâtiment et payer les charges communes ? Il faudra embaucher une équipe pour la sécurité incendie, du personnel pour la maintenance générale ou pour le gardiennage du bâtiment.

**AU DÉBUT DU MOIS D'AVRIL 2011,** le chantier sera terminé et le bâtiment du Pôle des langues & civilisations sera livré à ses futurs occupants, qui commenceront alors à jongler avec de nombreux fournisseurs. À cette date, le bâtiment sera encore quasiment vide. Des centaines de tables, bureaux, sièges, lampes, armoires et chariots seront livrés simultanément à la BULAC et à l'INALCO. Les infrastructures informatiques et les postes de travail

seront installés. Ce n'est qu'à la fin du mois de juin que les locaux seront prêts pour l'emménagement des bibliothécaires qui prépareront alors l'accueil des lecteurs. Entretemps, la commission de sécurité aura officiellement autorisé les occupants à s'installer dans un bâtiment reconnu conforme aux réglementations sur la sécurité au travail, l'accessibilité aux personnes handicapées et l'accueil d'importants flux de public.

**LE PÔLE DES LANGUES & CIVILISATIONS SERA UN LIEU DE VIE,** dont les conditions de confort sont quotidiennement étudiées : emplacement des distributeurs de boisson, mobilier de la terrasse, mais aussi nombre de poubelles ou qualité des installations audiovisuelles. Il y a beaucoup à tester, à acheter et à mettre en route avant d'ouvrir à nos lecteurs.

**C'EST À PARTIR DE PROJECTIONS** que l'aménagement du bâtiment est pensé. La signalétique est en cours de conception par une société extérieure, avec un programme complexe : comment aider les utilisateurs à se repérer dans des lieux d'une autre dimension que ceux qu'ils ont connus ? Quels sont les trajets qui doivent être le mieux balisés ? Quels seront les flux les plus importants à canaliser ? La réalisation des différents éléments de la signalétique et leur pose achèveront de définir l'identité esthétique du bâtiment pour le public qui le fréquentera. ■

Héloïse Lecomte



**HÉLOÏSE LECOMTE,**  
RESPONSABLE  
DE LA MISSION  
CONSTRUCTION  
ET PLANNING

## LES CHIFFRES DU DÉMÉNAGEMENT

— 36 KM LINÉAIRES DE COLLECTIONS  
À DÉMÉNAGER PROVENANT  
DE 15 SITES GÉOGRAPHIQUES  
DIFFÉRENTS, À RÉPARTIR  
DANS UNE TRENTAINE DE MAGASINS

ET DANS 3 NIVEAUX DE SALLES  
DE LECTURE EN LIBRE ACCÈS.  
— 70 000 CAISSES OU CARTONS.  
— 6 MOIS D'ÉTUDES PRÉALABLES AVEC  
LA SOCIÉTÉ RETENUE (AVIZO),

PUIS 6 À 8 MOIS DE DÉMÉNAGEMENT  
À PROPREMENT PARLER.  
— UNE ÉQUIPE DÉDIÉE DE 10 PERSONNES  
À TEMPS COMPLET PENDANT LE  
DÉMÉNAGEMENT POUR EN CONTRÔLER

LE BON DÉROULEMENT SUR LES SITES  
DE DÉPART ET SUR LE SITE D'ARRIVÉE.  
— UN CHEF DE PROJET DÉMÉNAGEMENT  
POUR LE PRÉPARER AVEC SOIN  
DEPUIS 5 ANS : AURÉLIE GARREAU.

POUR EN SAVOIR (BEAUCOUP) PLUS : [HTTP://WWW.BULAC.FR/LA-BULAC-EN-MOUVEMENT/LE-DEMENAGEMENT](http://www.bulac.fr/la-bulac-en-mouvement/le-deménagement)

« Grâce à l'originalité de ses fonds et la mise en place d'un catalogue multi-écritures, la BULAC occupe une place de premier plan pour la conversion rétrospective des fonds non occidentaux. »

## LE CHANTIER CATALOGUE ENTRETIEN AVEC ALEXANDRE ASANOVIC

# La rétroconversion, une opération qui a du caractère

### En quoi consiste la conversion rétrospective des fonds ?

**Alexandre Asanovic :** La conversion rétrospective, également appelée dans le jargon « rétroconversion », est une opération qui consiste à transformer un catalogue papier en un catalogue en ligne. Il s'agit concrètement de saisir les anciennes fiches cartonnées – contenant un descriptif des ouvrages avec leur cote – pour qu'elles deviennent des notices en ligne, chacune d'elles étant rédigée en bi-écriture. Une notice se présente comme une suite de champs codés correspondant aux données qui caractérisent le livre telles que la cote, le titre, l'auteur, l'éditeur, la collection, le lieu

### Pourquoi était-il important de transcrire ces données en bi-écriture ?

**A.A. :** Le titre apparaît en effet depuis quelques années sur la notice dans son écriture originale en plus de la translittération<sup>1</sup> ce qui représente un progrès notable. Le lecteur a ainsi la possibilité de rechercher son ouvrage directement, sans passer par le filtre souvent imparfait de la romanisation. Les caractères originaux ont l'avantage d'être une donnée invariable, contrairement aux normes de translittération qui changent tous les vingt ou trente ans environ : la recherche d'un livre à partir du titre en caractères latins peut parfois s'avérer si

véritable point de référence dans le catalogue. Contre toute attente, l'informatisation a permis une sorte de retour vers les origines.

### Quel est le coût d'une telle opération ?

**A.A. :** Pour les écritures latines, le coût de saisie d'une notice est d'environ 1,5 euros ; pour les écritures cyrilliques, il se situe entre quatre et cinq euros, sachant qu'on est sur

>>>

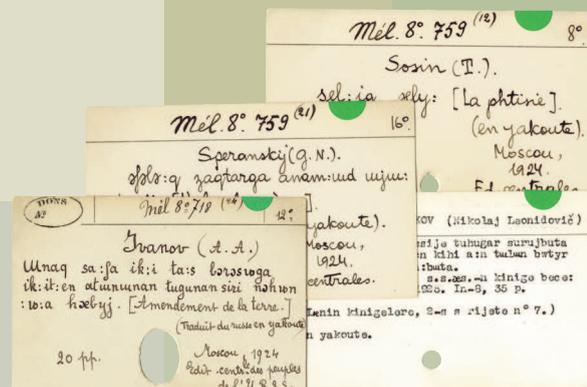
### CI-DESSOUS

Fiches en yakoute (langue turque de Sibérie). Les trois fiches manuscrites sont les fiches originales établies au moment de la réception de l'ouvrage ; la fiche dactylographiée, d'après sa structure, a été réalisée entre 1950 et 1975.

« Les données contenues dans une notice sont autant d'accès possibles au livre lors d'une recherche dans le catalogue. »

et l'année d'édition, le nombre de pages, le format (pour le rangement), etc. Ces données sont ventilées dans des champs pour créer une sorte de carte d'identité de l'ouvrage. Elles seront autant d'accès possibles au livre lors d'une recherche dans le catalogue. Cette opération contribue à enrichir en priorité le SUDOC qui est le catalogue collectif national des bibliothèques universitaires. Puis, par un procédé informatique, les notices « redescendent » dans le catalogue en ligne de la BULAC.

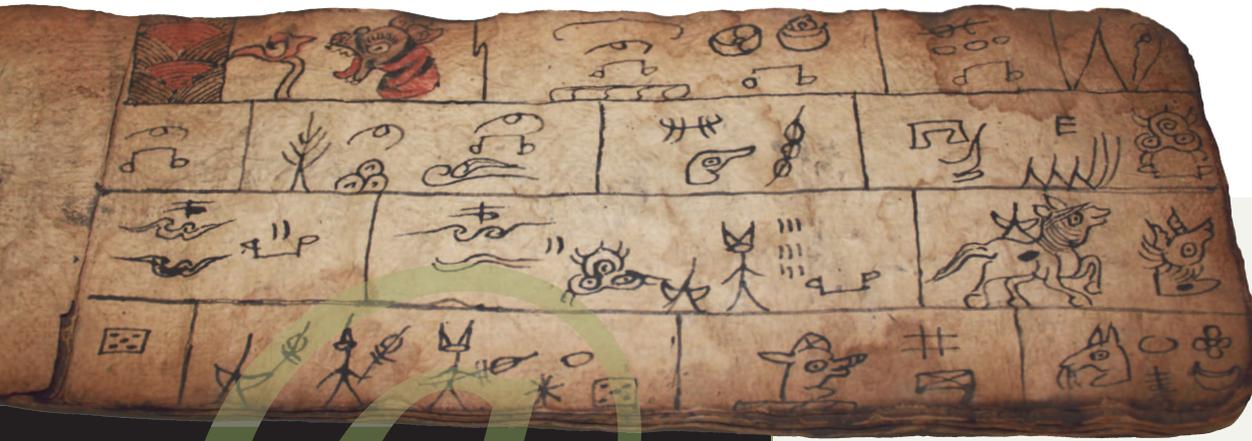
compliquée qu'il est nécessaire de taper cinq ou six fois un nom avant que celle-ci n'aboutisse. Les caractères originaux sont maintenant un



## LES 350 LANGUES DE LA BULAC ET LES AUTRES...

IL Y A ENVIRON 350 LANGUES NON OCCIDENTALES DANS LES FONDS DE LA BULAC, CE QUI EST UN EXEMPLE UNIQUE DANS LE PAYSAGE DES BIBLIOTHÈQUES FRANÇAISES. MAIS IL EST IMPORTANT DE PRÉCISER QU'À CES 350 LANGUES VIENNENT S'AJOUTER DES LANGUES OCCIDENTALES. CELLES-CI SONT NOTAMMENT PRÉSENTES DANS LES COLLECTIONS DE LA BULAC AU TRAVERS DES ÉTUDES TRANSVERSALES. LA BIBLIOTHÈQUE NE POURRAIT PAS PRÉTENDRE À DES FONDS COMPLETS OU SCIENTIFIQUEMENT COHÉRENTS SI SES COLLECTIONS NE COMPORTAIENT PAS, PAR EXEMPLE, DE TRAVAUX EN ANGLAIS SUR L'INDE, OU EN ALLEMAND SUR LE MONDE SLAVE. C'EST UN VRAI CRITÈRE QUALITATIF POUR UNE BIBLIOTHÈQUE DE LANGUES CAR, D'UNE FAÇON GÉNÉRALE, UNE PART ESSENTIELLE DE LA RECHERCHE A ÉTÉ EFFECTUÉE EN LANGUES OCCIDENTALES, QUE CE SOIT PAR DES CHERCHEURS ÉTRANGERS OU DES CHERCHEURS LOCAUX. ON PEUT PENSER PAR EXEMPLE AUX LINGUISTES DU SOUS-CONTINENT INDIEN QUI ONT RÉDIGÉ LEURS TRAVAUX DIRECTEMENT EN ANGLAIS OU AUX NOMBREUX SLAVISTES INSTALLÉS À VIENNE QUI ONT PUBLIÉ EN ALLEMAND. LES RECHERCHES DE CES DERNIERS ONT ÉTÉ FONDAMENTALES POUR LA PHILOGIE ET LA LINGUISTIQUE DE NOMBREUX PAYS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE.

A. A.



CI-CONTRE  
Pictogrammes en langue naxi.  
« Il sera bientôt possible  
de saisir ces pictogrammes  
pour créer des notices  
en bi-écriture. »

## UNICODE PERMET DÉSORMAIS DE RÉDIGER UN COURRIEL EN ÉCRITURE CUNÉIFORME

UNICODE EST UN CONSORTIUM (MAJORITAIREMENT AMÉRICAIN) QUI A ENTREPRIS DEPUIS 1991 DE CODER TOUS LES CARACTÈRES EXISTANTS ET AYANT EXISTÉ. CECI A EU POUR CONSÉQUENCE DE PERMETTRE LE LANCEMENT D'UNE MULTITUDE DE CHANTIERS DE RÉTROCONVERSION À TRAVERS LE MONDE.

DANS CETTE PÉRIODE FÉCONDE, ON A VU RESURGIR DE NOMBREUX CARACTÈRES OUBLIÉS LESQUELS, GRÂCE À LEUR FORME CODÉE, PEUVENT CIRCULER SUR LA TOILE. DÉSORMAIS, GRÂCE À UNICODE, UN COURRIEL PEUT ÊTRE RÉDIGÉ EN ÉCRITURE CUNÉIFORME, PAR EXEMPLE. IL SUFFIT POUR CE FAIRE DE TÉLÉCHARGER LA POLICE IDOINE.

LES COMMISSIONS DE SPÉCIALISTES DE CE CONSORTIUM PROPOSENT RÉGULIÈREMENT DES AJOUTS DE CARACTÈRES VOIRE MÊME D'ENSEMBLES COMPLETS DE CARACTÈRES.

D'OÙ L'IMPORTANCE D'EXERCER UNE VEILLE RIGOREUSE SUR LES MISES À JOUR ANNUELLES D'UNICODE. NOUS ALLONS, PAR EXEMPLE, TRAVAILLER AVEC LA RESPONSABLE DES FONDS CHINOIS SUR LE DONGBA, L'ÉCRITURE RITUELLE DE LA LANGUE NAXI, SEULE ÉCRITURE PICTOGRAPHIQUE ENCORE UTILISÉE DANS LE MONDE [LIRE L'ARTICLE DE SOLINE SUCHET SUR WWW.BULAC.FR]. ELLE SERA PROCHAINEMENT RÉFÉRENCÉE PAR UNICODE.

LA BULAC POSSÈDE, EN EFFET, QUELQUES OUVRAGES EN NAXI ISSUS DES COLLECTIONS DE LA BIULO. IL SERA DONC BIENTÔT TECHNIQUEMENT POSSIBLE DE SAISIR CES PICTOGRAMMES POUR CRÉER DES NOTICES EN BI-ÉCRITURE, APRÈS QU'UNE TRANSCRIPTION AURA ÉTÉ VALIDÉE.

A. A.

Mél 8<sup>e</sup>/718 (1<sup>er</sup>)  
Ivanov (A. A.)  
à ik:i ta:s borosw  
nuunan tugunan sizi n  
j. [Amendement de la te

CI-CONTRE  
Fiche en yakoute  
(détail).

## L'IMPÉRIEUX BESOIN D'UNE NORME BULAC

L'idée d'une norme BULAC s'est imposée d'elle-même pour répondre à des difficultés récurrentes de translittération (passage en écriture latine) lors de la rétroconversion des fonds cyrilliques. Certains caractères cyrilliques que l'on pouvait saisir grâce à Unicode ne possédaient pas de translittération ISO. Il nous était donc impossible de saisir la notice en bi-écriture puisqu'il manquait les caractères translittérés.

C'est pour cette raison que l'idée d'une norme *ad hoc* a fait son chemin. Cette norme a été élaborée avec Vincent Boulet, conservateur à la Bibliothèque nationale de France. Ce dernier la présentera prochainement

>>>

des ordres de grandeur de 160 000 notices en cyrillique et de plus de 350 000 en latin. Ce sont des investissements très lourds avec des gestions de budget parfois acrobatiques. Pour le chantier de rétroconversion en cyrillique par exemple, la première année, le coût de la notice n'excédait pas 3,50 euros, alors que la deuxième année, le coût moyen est monté jusqu'à six euros.

L'originalité du fonds traité était telle que l'on ne trouvait quasiment aucune notice pré-existante dans le SUDOC. Cela signifie que peu de bibliothèques françaises (voire aucune) sont en possession de documents équivalents ou que nous sommes les premiers à entreprendre leur versement dans le SUDOC. Il a donc fallu créer toutes ces notices *ex nihilo*. Le coût d'une telle opération étant six à sept fois supérieur au coût d'une exemplarisation<sup>2</sup> dans le SUDOC, le budget de la rétroconversion de la BULAC a dû être quasiment doublé en 2009.

**Quels sont les fonds de la BULAC concernés par ce chantier et quels sont vos objectifs quantitatifs ?**

A.A. : Nous espérons arriver à terme à 700 000 notices rétroconverties. Le chantier des caractères latins est terminé depuis un an, même si des fiches que l'on retrouve dans différents fichiers continuent à être traitées. Il devra être ouvert à nouveau si des bibliothèques n'ayant pas encore converti leurs fonds rejoignent la BULAC. Le chantier des écritures cyrilliques, qui constitue au sein de la bibliothèque le deuxième fonds le plus important après les écritures latines, est en cours d'achèvement. La rétroconversion des caractères chinois est entamée depuis 2008, celle des caractères arabes depuis 2009. Le thaï, le tamoul sont en cours. Pour les seuls fonds arabe, chinois et japonais, nous avons entre 25 000 et 30 000 fiches à traiter pour chacune de ces écritures. Viendront ensuite

A. A.

CI-CONTRE  
 Abécédaire en slavon et en glagolitique croate  
 imprimé à Rome en 1713 provenant du fonds  
 du Centre d'études slaves (détails).



les écritures coréenne, arménienne, grecque, persane, géorgienne, hébraïque, les langues du sous-continent indien, etc. Nous partons généralement des fonds les plus importants pour aller vers les plus modestes en

**La qualité du catalogue demeure-t-elle une priorité quand il s'agit de gérer de telles masses ?**  
 A. A. : Ces masses importantes de notices doivent, en effet, être traitées avec beaucoup de rigueur pour garantir une marge

« Cette opération a permis à ce jour de verser dans le SUDOC plus de 550 000 notices. »

nombre de volumes. L'enveloppe budgétaire allouée au chantier de la rétroconversion ne nous permettra pas de traiter l'ensemble de ces fonds avant l'ouverture à la rentrée 2011. Pour venir à bout du chantier en 2016, il faudrait qu'une équipe de spécialistes de langues de cinq personnes environ travaillant à plein temps soit mise en place, ce qui est pour l'instant exclu sur le plan budgétaire. En conséquence, les fonds non rétroconvertis demeureront exclusivement accessibles via les fichiers papier, même rue des Grands-Moulins. Les lecteurs pourront découvrir à l'ouverture que ces vestiges du passé auront un espace dédié dans la nouvelle bibliothèque.

minimale d'erreurs. Nous ne perdons pas de vue que la qualité d'un catalogue s'évalue notamment à la fiabilité des informations qu'il contient. La notice est le sésame qui permet d'accéder au livre recherché, une erreur peut le rendre inaccessible pour longtemps. De plus, à distance, le catalogue électronique joue un rôle capital car il est, de fait, l'unique interface entre le livre et son lecteur potentiel. Si ce dernier ne le trouve pas en effectuant une recherche en ligne, il hésitera à venir jusqu'à nous.

**Quel est l'impact du chantier conversion rétrospective des fonds de la BULAC sur le monde des bibliothèques universitaires françaises ?**

A. A. : De par l'originalité de ses fonds et la mise en place d'un catalogue multi-écritures, la BULAC occupe une place de premier plan pour ce qui est des fonds non occidentaux. L'ensemble des



BU françaises, voire étrangères, peut d'ores et déjà bénéficier des avancées des opérations menées en utilisant le catalogue de la BULAC présent dans le SUDOC. Par ailleurs, de nombreuses BU attendent que la BULAC ait terminé la rétroconversion de ses fonds pour entamer la leur, afin de limiter leurs coûts de traitement. C'est aussi le cas de la Bibliothèque de documentation et d'information contemporaine (BDIC) qui est sur le point de lancer la rétroconversion de ses collections cyrilliques.

Propos recueillis  
 par C. M.

1. La translittération est l'opération qui consiste à substituer le graphème d'un système d'écriture par un autre. Ici elle est synonyme de romanisation, puisqu'il s'agit de remplacer par un graphème latin un graphème d'un autre système d'écriture.
2. On distingue généralement trois types d'opérations : l'exemplarisation est l'ajout d'une notice d'exemplaire (servant à localiser et à caractériser l'exemplaire particulier détenu par la bibliothèque) à la notice bibliographique (décrivant uniquement l'ouvrage) ; la dérivation est l'action de récupérer une notice bibliographique dans une autre base et de la copier ensuite dans le SUDOC en lui ajoutant une notice d'exemplaire ; la création, terme employé quand la notice bibliographique est créée ex nihilo et qu'on lui ajoute une notice d'exemplaire.

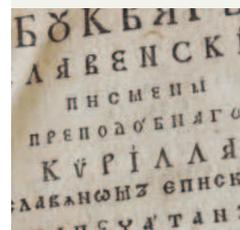
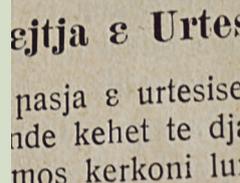
LA SUITE DE CE DOSSIER EST SUR WWW.BULAC.FR AVEC :

- « LES TRIBULATIONS D'UN DIGRAPHE BYZANTIN RETROUVÉ EN PAYS HURON... »,
  - « LES DIFFICULTÉS LIÉES AU CATALOGAGE DES LIVRES EN LANGUES NON OCCIDENTALES »,
  - « LE CABINET DE CURIOSITÉS DES ÉCRITURES DISPARUES... »
- PAR ALEXANDRE ASANOVIC,  
 ET « LES PICTOGRAMMES EN LANGUE NAXI »  
 PAR SOLINE SUCHET.

CI-DESSOUS  
 Livre de lecture  
 en adyghé – langue  
 du groupe  
 tcherkesse –,  
 1936 (fonds  
 de la BIULO).



ALEXANDRE  
 ASANOVIC,  
 RESPONSABLE  
 DE LA MISSION  
 CONVERSION  
 RÉTROSPECTIVE



CI-DESSOUS  
 Ouvrage en  
 albanais de 1903,  
 fonds de la BIULO  
 (détails).  
 Texte composé  
 dans un alphabet  
 transitionnel :  
 mélange de  
 caractères latins  
 spécifiques et grecs.

« La Réserve possèdera une salle de lecture dédiée pour permettre une communication séparée des ouvrages les plus rares et les plus fragiles. Près de 15 000 d'entre eux ont déjà été triés dans les différents fonds appelés à rejoindre la BULAC. »

## TRAITEMENT DES COLLECTIONS\_ENTRETIEN AVEC FRANCIS RICHARD

# La Réserve de la BULAC est la mémoire des études orientales françaises

### Comment définiriez-vous la Réserve de la BULAC ?

**Francis Richard :** Si on veut définir la Réserve de la BULAC, on pourrait surtout la présenter, au-delà de son intérêt bibliologique, comme la mémoire des études orientales françaises, ce qui ouvre de vastes perspectives à la recherche. Plus généralement, une Réserve est, dans une bibliothèque, l'endroit où sont conservées les collections les plus précieuses. Celles-ci nécessitent souvent un traitement particulier du fait de leur rareté, de leur fragilité. Un certain nombre de fonds d'archives ou des autographes d'écrivains, par exemple, de même que les ouvrages aux reliures précieuses ou fragiles seront également conservés

### Quelles seront les conditions de conservation dans la Réserve ?

**F. R. :** Le terme de « Réserve » implique que des fonds sont traités à part du reste des collections. La Réserve de la BULAC, c'est 2 550 mètres linéaires de magasins spécifiques où les conditions d'éclairage, l'hygrométrie et la température seront contrôlées en permanence. Beaucoup de documents sont gardés dans des boîtes ou des étuis, leur manipulation nécessite un soin tout particulier. C'est pourquoi, nous limiterons au maximum la sortie de ces documents par une communication séparée. La Réserve de la BULAC sera pour cela dotée d'une salle de lecture dédiée

« La BULAC recèle des documents dont on ne trouve plus de trace dans leur pays d'origine. »

dans la Réserve de la BULAC. Au sein de la BIULO, un travail de repérage puis de mise de côté de manuscrits et d'ouvrages très précieux avait déjà été entrepris depuis plusieurs années. Une étude réalisée par des étudiants de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB), dans la perspective de l'installation de l'ensemble de ces collections rue des Grands-Moulins, a permis de mieux déterminer ce que serait notre Réserve et nous a donné un cadre de travail. L'objectif est de pouvoir communiquer au public, en 2011, ces collections précieuses dans des conditions optimales, avec un contrôle strict respectant le mieux possible les impératifs de conservation.

de 76 m<sup>2</sup> et de 18 places. De telles conditions permettront au lecteur de venir consulter ces ouvrages avec toutes les précautions nécessaires, sur des futons en tissu, dans le calme et environné des outils bibliographiques nécessaires. L'usage du crayon seul sera la règle.

### Comment sont sélectionnés les ouvrages destinés à la Réserve ?

**F. R. :** Tous nos collègues bibliothécaires ont dressé des listes des ouvrages les plus rares, précieux ou fragiles qu'ils ont pu rencontrer dans le fonds dont ils ont la responsabilité. Un repérage systématique est en outre fait dans les magasins, volume par volume. On tâche de repérer les illustrations exceptionnelles, les ex-libris ou les annotations importantes, bref tout ce qui peut conférer au livre le caractère d'un *unicum*\*.

### Combien de volumes sont d'ores et déjà sélectionnés pour la Réserve ?

**F. R. :** Près de 15 000 ouvrages anciens ont déjà été triés dans différents fonds. Mais ce chiffre n'est pas arrêté. Par définition, une Réserve voit ses fonds grandir régulièrement, soit grâce à quelques dons ou acquisitions, soit surtout parce que l'on considère que tel ou tel ouvrage de la bibliothèque serait plus à sa place dans la Réserve. Si nous raisonnons en termes de capacité de magasins, celle de la Réserve pourra être augmentée par la suite

FRANCIS RICHARD,  
DIRECTEUR SCIENTIFIQUE DE LA BULAC



#### CI-CONTRE

Un exemplaire annoté des poèmes de Tughra'i, traduits et édités à Oxford en 1661 par le célèbre arabisant Edward Pococke (1604-1691).

CI-CONTRE

La bibliothèque est fort riche en éditions anciennes concernant l'Orient et ses langues.

EN BAS

Les éditions arméniennes anciennes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, longtemps mises en page comme des manuscrits, constituent une des richesses de nos fonds.

en utilisant les espaces vacants d'autres magasins. Aux imprimés mis de côté s'ajoute une collection de manuscrits et d'estampages qui provient de la BIULO et qui est d'ores et déjà sélectionnée. Par ailleurs, parmi les milliers de volumes qui sont actuellement stockés au Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLES), plusieurs centaines d'entre eux nous semblent aussi destinées à trouver leur place dans la Réserve; mais pour cela, il sera nécessaire de les examiner un à un lorsque nous aurons emménagé rue des Grands-Moulins.

Qui aura accès aux documents de la Réserve ?

**F. R. :** Ces documents rares ou précieux ne peuvent être communiqués qu'à des lecteurs qui ont impérativement besoin de consulter les originaux pour leurs recherches, qu'elles portent sur le texte, sur l'histoire de la typographie ou sur la codicologie des manuscrits. Dès lors que sa demande est justifiée, l'étudiant, le chercheur ou tout autre lecteur pourra avoir accès à la Réserve. Dans un souci de valorisation de nos collections, il sera demandé aux personnes qui auront travaillé sur des documents de la Réserve de nous faire ensuite parvenir un exemplaire de leurs travaux. Si la demande n'est pas justifiée, la personne sera orientée vers des documents de substitution, éditions moins rares, copies numériques, photos ou microfilms qui seront accessibles à tous. Une politique de reproduction doit accompagner la mise en place de la Réserve. Mais il est à noter que certains documents pourront rester inaccessibles si leur communication soulève des problèmes d'ordre juridique ou que leur état ne permet pas de les manipuler. ■

Propos recueillis par C. M.

\* Exemplaire unique n'existant nulle part ailleurs.



## UN VÉRITABLE CONSERVATOIRE DE L'ÉDITION EN CARACTÈRES NON EUROPÉENS

La part la plus importante des collections de la Réserve de la BULAC provient de l'ex-Bibliothèque interuniversitaire des langues orientales (BIULO), un fonds précieux qui s'est constitué à travers les âges...

Le fonds ancien de la BIULO est un véritable conservatoire de l'édition en caractères non européens. Il faut avoir présent à l'esprit qu'à partir de 1669 la plupart des diplomates ont fait leurs études à l'école des Langues O' et que beaucoup de ces ouvrages furent leur instrument d'étude. Au fil du temps, les bibliothécaires ont cherché à réunir de façon systématique les différentes éditions des textes les plus significatifs, tous les travaux sur les langues de même que les relations de voyage dans les régions où l'on parlait ces langues. La BULAC recèle ainsi des documents dont on ne trouve plus de trace dans leur pays d'origine. De la sorte on trouvera à la Réserve, outre certaines éditions très rares, les impressions européennes antérieures à 1811, les impressions en caractères arabes faites au Proche et au Moyen-Orient avant la guerre de 1914, les ouvrages imprimés en Russie jusqu'aux alentours de 1840 ou les impressions extrême-orientales antérieures au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les livres les plus anciens datent du XV<sup>e</sup> siècle, si on excepte quelques manuscrits arabes antérieurs à cette date. Quelques fonds d'archives, peu nombreux

mais de grande importance, concernent l'histoire des relations entre la France et différents pays; on peut citer les exemples du Kazakhstan ou de l'Ukraine. D'autres documents retracent l'histoire de l'étude des différentes langues et les travaux pionniers qui s'y rattachent. Bien des ouvrages intéresseront aussi les chercheurs en littérature ou les historiens.

### Une collection riche de plus d'un millier de manuscrits...

La collection de manuscrits de la BIULO, encore mal connue malgré les richesses qu'elle recèle trouvera bien sûr tout naturellement sa place dans la Réserve de la BULAC. Cette collection contient plus d'un millier de manuscrits arabes, avec quelques textes inédits, les points forts de ce fonds étant la linguistique et la lexicographie, le droit, l'histoire et la diplomatie; beaucoup de volumes viennent du Maghreb ou d'Afrique. Le fonds turc, de 190 volumes, et le fonds persan, de 130 volumes ont un caractère comparable et conservent la mémoire de l'École et des activités de ses élèves depuis sa fondation sous l'Ancien Régime. D'autres documents manuscrits dans les différentes langues dans lesquelles s'est exercée l'activité de l'École sont conservés, que ce soit en arménien, en russe, en grec ou dans les langues d'Asie du Sud et du Sud-Est dont certains d'entre eux sont d'une très grande rareté.

Francis Richard

Les magasiniers de la BULAC préparent activement l'ouverture de la nouvelle bibliothèque tout en assurant le fonctionnement quotidien.

## TRAITEMENT DES COLLECTIONS

# Magasiniers sur le pont

**V**ous rencontrez les magasiniers dès votre entrée dans la bibliothèque, que ce soit rue de Lille, ou dans les sections de Dauphine et Clichy. Ils vous accueillent et vous renseignent sur le fonctionnement des lieux. Ce sont également eux qui vont en magasin à la recherche des livres ou périodiques que vous souhaitez consulter.

**LES MAGASINIER RANGENT ASSIDÛMENT** et indéfiniment, parce que les livres bougent : arrivés des quatre coins du monde, ils trouvent leur place dans la bibliothèque puis circulent de lecteur en lecteur mais à chaque fois retournent à leur place. Ils en ont une attirée, les magasiniers y veillent, pas de déclassement autorisé sous peine de ne plus retrouver le livre dans le million de ses semblables.

**ET PUIS ENCORE**, les magasiniers n'oublient pas de bulletiner les périodiques. Non, ce n'est pas faire l'abeille, c'est enregistrer l'arrivée des numéros reçus, journaux, revues, hebdomadaires, mensuels, bimestriels... et ne pas en rater un !

**INVISIBLE POUR LES LECTEURS**, le travail lié à la préparation matérielle des collections qui seront présentées dans les futures salles de lecture de la BULAC, ce sont aussi les magasiniers qui l'assure : estampillage, rondage, drôle de vocabulaire mais qui recouvre des gestes bien précis.

**ET PUIS IL Y A AUSSI** toutes les collections qui seront stockées dans les futurs magasins, qui ont besoin avant le déménagement d'être dépoussiérées, regroupées, mises en boîtes ou en cartons.

**MAIS ASSEZ DIT, ÉCOUTONS-LES** parler de leur métier...

**Catherine Hetzel,**  
*responsable du pôle publics*

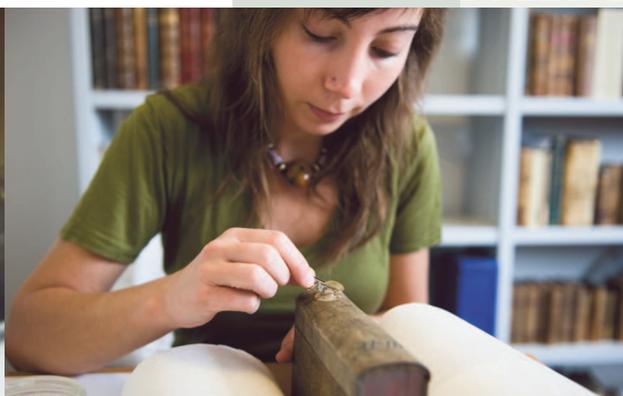
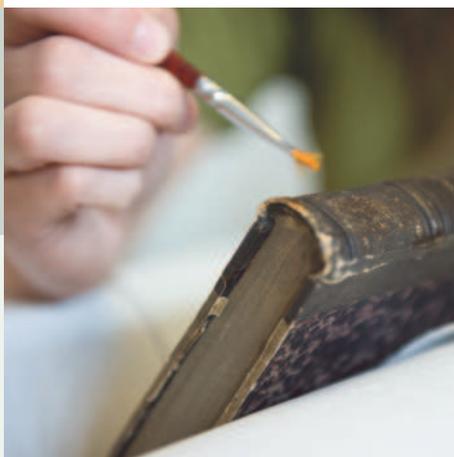


« Pour moi, une journée type commence à 8h45. J'arrive à la bibliothèque et j'allume les lumières, les ordinateurs de la salle de lecture puis les ordinateurs professionnels... Et je pars avec mon trousseau de clés dans les dix étages de la bibliothèque pour ouvrir les portes de sécurité et allumer les huit magasins. Ensuite, j'ouvre la grande porte d'entrée derrière laquelle des lecteurs attendent. Je les précède et prends ma place à l'accueil pour distribuer leur place assise aux habitués. Je donne des fiches d'inscription aux nouveaux lecteurs ainsi que quelques explications sur la pratique de la bibliothèque... l'accueil, la communication des documents, le rangement et diverses autres tâches font que cette journée sera au final bien remplie. »

**Florence Pouradier**



**CI-CONTRE**  
*Boîtes de périodiques de grand format.*



## UN MÉTIER DE PATIENCE ET DE PRÉCISION

« En ce moment, j'ai l'impression de voir la bibliothèque passer physiquement entre mes mains car je participe aux prélèvements hebdomadaires des ouvrages sélectionnés dans les collections de la bibliothèque de la rue de Lille pour le futur libre-accès de la BULAC.

Quelquefois, je me fais aussi l'effet d'une fourmi qui travaille en cadence : une fois le fonds du Moyen-Orient traité, classé et mis en carton ou en rayon, il faut faire de la place pour les collections africaines, qu'il faut se dépêcher de traiter pour passer à l'Asie du Sud et ainsi de suite... au rythme des rotations de palettes et des dates de départ des livres pour le CTLes. »

**Didier Le Gall**

« C'est un métier difficile car il s'agit de ranger des livres dans des magasins où la température et l'hygrométrie oscillent et où les salissures et la poussière se déposent avec le temps sur tous les documents.

Avec le déménagement de la future bibliothèque on nous sollicite de toute part, pour assurer la préparation des collections du futur libre-accès (estampillage, étiquetage, équipement antivol pour les documents dès leur arrivée). Mais nous devons aussi assurer le service public des salles de lecture de la bibliothèque. »

**Marie-Line Barsamian**

**NOTRE MÉTIER S'EXPRIME AVEC LES MAINS. C'EST UN SAVOIR-FAIRE TECHNIQUE, SPÉCIALISÉ DANS LA CONSERVATION MATÉRIELLE DES BIENS CULTURELS. NOTRE MISSION ACTUELLE, AU SEIN DE LA BULAC, CONSISTE À TRAITER LES OUVRAGES ANCIENS QUI COMPOSERONT LA FUTURE RÉSERVE, DANS LE SOUCI D'ASSURER LEUR PÉRENNITÉ PENDANT ET APRÈS LE DÉMÉNAGEMENT. POUR CE FAIRE, PLUSIEURS ÉTAPES SONT NÉCESSAIRES.**

**TOUT D'ABORD LE DÉCOLLAGE DES ANCIENNES COTES, SUR LE DOS DES LIVRES, SE FAIT À L'AIDE D'UNE ARGILE SYNTHÉTIQUE. LE PRODUIT AYANT PÉNÉTRÉ, IL NE RESTE PLUS QU'À ENLEVER LES RÉSIDUS DE PAPIER AVEC UNE SPATULE. IL ARRIVE QUE CERTAINES COLLES UTILISÉES AUTREFOIS, COMME LES COLLES D'ORIGINE ANIMALE OU VINyliques, SOIENT DIFFICILES À RETIRER. BIEN ENTENDU, TOUS LES MATÉRIAUX EMPLOYÉS AUJOURD'HUI SONT SPÉCIALEMENT ADAPTÉS À LA CONSERVATION : ILS SONT DITS « RÉVERSIBLES ». AUCUNE DES ACTIONS MENÉES SUR UN DOCUMENT N'EST FIGÉE DANS LE TEMPS. À LA SUITE DE CETTE ÉTAPE VIENT LE GOMMAGE, À L'AIDE D'UNE GOMME-ÉPONGE EN LATEX SUR LA PAGE DE TITRE ET SUR LES PAGES LES PLUS SALES. DE TEMPS À AUTRE, IL FAUT DÉCORNER LE COIN DES FEUILLETS.**

**S'AJOUTE ENSUITE L'ÉTAPE DU DÉPOUSSIÉRAGE QUI S'EFFECTUE AVEC UN ASPIRATEUR À FILTRE ABSOLU<sup>1</sup>. IL SE PRATIQUE TOUT D'ABORD À L'EXTÉRIEUR DE L'OUVRAGE SUR LES TRANCHES DE TÊTE, DE QUEUE, DE GOUÏTIÈRE<sup>2</sup> ET LES PLATS<sup>3</sup>, PUIS À L'INTÉRIEUR SUR LES PREMIÈRES ET DERNIÈRES PAGES DU LIVRE ET DANS LES FONDS DE CAHIERS. CETTE ACTIVITÉ DOIT S'EFFECTUER DÉLICATEMENT AFIN DE NE PAS ARRACHER DES FEUILLETS DÉJÀ FRAGILISÉS. POUR ÉVITER CELA, LA PUISSANCE DE L'ASPIRATEUR PEUT ÊTRE RÉGULÉE.**

**VIENT ALORS LE TEMPS DU RONDAGE : UNE ÉTIQUETTE, SUR LAQUELLE EST INSCRITE LA NOUVELLE COTE AU MOYEN D'UN NORMOGAPHE, EST APPOSÉE AU DOS DE L'OUVRAGE GRÂCE À DE LA COLLE D'AMIDON. ENFIN, UN CONDITIONNEMENT ADAPTÉ TEL QUE BOÎTE OU POCHEtte PEUT ÊTRE PRÉCONISÉ LORSQU'UN OUVRAGE LE NÉCESSITE. C'EST UN MÉTIER DE PATIENCE, DE PRÉCISION ET DE SOINS APPORTÉS AU LIVRE POUR PRÉSERVER ET CONTINUER À TRANSMETTRE LE SAVOIR QU'IL CONTIENT.**

**Géraldine Delbary,  
Séverine Queune et Marien Attard,  
techniciens en conservation préventive**

1. ASPIRATEUR À FILTRE ABSOLU : APPAREIL DOTÉ D'UN SYSTÈME DE FILTRAGE MAXIMAL QUI RETIEN LES PARTICULES DE POUSSIÈRES LES PLUS FINES, LES MOISSURES, BACTÉRIES ET ACARIENS.
2. TRANCHES : CHACUN DES TROIS CÔTÉS D'UN LIVRE. ON PARLERA DE TRANCHE DE TÊTE (SUPÉRIEURE), TRANCHE DE QUEUE (INFÉRIEURE), ET DE GOUÏTIÈRE (TRANCHE LATÉRALE OPPOSÉE AU DOS).
3. PLATS : CARTONS FORMANT LA COUVERTURE D'UN LIVRE RELIÉ ET SUR LESQUELS EST APPLIQUÉE LA MATIÈRE DE RECouvreMENT : CUIR, TOILE, PAPIER MARBRÉ, ETC.



Seuls 20 % des collections en libre accès de la BULAC ne nécessitent aucun traitement préalable. Les 80 % restants devront être reliés ou plastifiés pour rester consultables par les lecteurs de demain.

## TRAITEMENT DES COLLECTIONS

# L'enjeu de la préservation des ouvrages en libre accès

**POURQUOI RELIER SYSTÉMATIQUEMENT LES OUVRAGES EN LIBRE ACCÈS ?** Entendons-nous bien : le terme de reliure est souvent utilisé de manière abusive pour désigner l'ensemble des types de traitement que peut recevoir un ouvrage pour l'aider à résister à un usage plus ou moins intensif.

**POUR LES OUVRAGES CONTEMPORAINS** qui seront directement accessibles aux lecteurs dans les salles, trois grands types de traitement sont appliqués.

Le traitement le plus complexe, le plus coûteux, mais aussi le plus efficace, est la **RELIURE** proprement dite : on démonte (ou « débroche ») entièrement l'ouvrage qui était dans son façonnage d'éditeur pour le reconstituer dans une reliure de bibliothèque : nouvelle couture ou nouvel encollage des feuillets constituant le corps d'ouvrage et nouvelle couverture composée de matériaux stables dans le temps, résistants et lavables. Est particulièrement soigné le lien – en fait une série de rubans, recouverts à l'extérieur d'une toile enduite et à l'intérieur de gardes renforcées – qui assemble le corps d'ouvrage et la couverture : c'est le premier point de faiblesse dans la mécanique d'un livre, celui qui doit résister à l'usage intensif du photocopieur, au coude qui maintient le livre ouvert, à toutes les manipulations de lecture, de transport, de rangement auxquelles il est exposé.

On pourrait confondre cette véritable reliure avec la simple **CONSOLIDATION** : l'ouvrage consolidé est rendu plus rigide par le montage des couvertures souples sur des cartons, le dos est rapidement réencollé, les charnières sont renforcées : ce traitement convient à des ouvrages légers, d'usage relativement modéré, à durée de vie plutôt courte.

Enfin quand la finition éditoriale est suffisamment robuste pour l'usage prévisible, on peut se contenter d'une simple **PLASTIFICATION EXTÉRIEURE** qui assure une protection de surface et facilite l'entretien du document.

**POUR ENVIRON 20 % DES COLLECTIONS**, aucun traitement n'est nécessaire, les seules opérations matérielles effectuées se résument à la **POSE D'UN ANTIVOL ET D'UNE ÉTIQUETTE DE COTATION** sur le dos de l'ouvrage.

**DEPUIS PRÈS DE QUATRE ANS, C'EST ENVIRON 25 000 OUVRAGES** qui passent chaque année entre les mains expertes du service Préservation et conservation, pour être examinés, orientés vers le traitement adéquat, expédiés chez les relieurs en marché avec la BULAC, puis contrôlés à leur retour.

**LE JEU EN VAUT-IL LA CHANDELLE ?** Pourquoi tout ce temps et tout cet argent pour des ouvrages que l'on pourrait remplacer quand ils seront abîmés ? Sans aller trop loin dans l'analyse des coûts, il faut retenir :

- que le coût moyen de traitement matériel d'un ouvrage est au moins deux fois inférieur au coût moyen de son achat, en prenant en compte l'ensemble des coûts induits par ces opérations et notamment les coûts de personnel ;
- que la durée de vie d'un ouvrage consolidé ou relié est de trois à dix ans en usage intensif, alors qu'il n'est que de quelques jours à quelques mois sans traitement ;
- qu'un document est d'autant moins coûteux à relier et avec un résultat d'autant plus durable qu'il est relié à l'état neuf, et non dans un état de dégradation avancé ;
- qu'il est enfin souvent impossible de racheter un nouvel exemplaire, car la durée de disponibilité des ouvrages est de plus en plus courte, et que cette durée est encore raccourcie quand il faut avoir franchi tous les obstacles qui permettent d'acquérir dans des pays lointains.

**LES OUVRAGES PROPOSÉS EN LIBRE ACCÈS SONT DONC PRÉCIEUX.** Souvent en exemplaires uniques dans la bibliothèque, il faudra aussi qu'un jour ils puissent regagner les magasins en restant communicables pour les années à venir. En prenant soin d'eux aujourd'hui, nous prenons également soin de nos lecteurs de demain. ■

Marie-Lise Tsagouria,  
directeur de la BULAC  
et François Patriarche



FRANÇOIS PATRIARCHE,  
RESPONSABLE  
DE LA CONSERVATION

CI-DESSOUS

Ouvrages prêts pour la mise en salle.



*Il est essentiel pour une bibliothèque en cours de constitution de donner à voir qu'elle existe et qu'elle est en train de sortir de terre au sens propre comme au sens figuré.*

## EN AMONT DE L'OUVERTURE

# Pourquoi communiquer avant l'ouverture de la BULAC ?



Depuis mai 2008, la BULAC s'est dotée d'une mission communication. Si cela peut sembler banal à une époque où l'on communique « à tout va », ça l'est beaucoup moins dans l'univers des bibliothèques universitaires. En effet, la majorité d'entre elles ne possède pas de structure de communication, étant adossée à une université qui en est déjà pourvue. Le directeur de la BULAC a jugé important de ne pas attendre l'ouverture pour communiquer sur l'activité de la bibliothèque. Nous nous employons donc à tenir informés des avancées du projet l'ensemble des partenaires de la BULAC, la communauté des bibliothèques, la communauté universitaire dans son ensemble et celle des chercheurs en particulier, le « grand public », les riverains de la future bibliothèque, la mairie du XIII<sup>e</sup> et ponctuellement les médias.

**COMMUNICATION RIME AVEC VALORISATION...** La mission communication s'attache en effet à valoriser les

collections ainsi que les activités de la bibliothèque et de ses professionnels.

Le site Web bulac.fr, la *Lettre d'information de la BULAC*, les partenariats, les événements que nous organisons hors les murs mais aussi l'actualité culturelle sont autant de « prétextes » et d'opportunités pour parler et faire parler de la BULAC.

**IL EST EN EFFET IMPORTANT, VOIRE ESSENTIEL**, pour une bibliothèque en cours de constitution de se faire connaître sans attendre, de donner à voir qu'elle existe et qu'elle est en train de sortir de terre au sens propre comme au sens figuré. Faire savoir au plus grand nombre que le compte à rebours de l'ouverture des portes est lancé, c'est créer une attente propre à permettre à la BULAC de remplir au mieux sa mission de service public dès son ouverture. ■

**Clotilde Monteiro,**  
*responsable de la communication*

## LE CHOIX D'UNE PLATE-FORME DE PUBLICATION PUISSANTE MAIS SIMPLE D'UTILISATION

EXISTER SUR INTERNET A TRÈS TÔT FAIT PARTIE DES PRIORITÉS DE LA BULAC : IL FALLAIT DONNER CORPS À UNE AMBITION DOCUMENTAIRE ET À UNE GRANDE BIBLIOTHÈQUE QUI N'ÉTAIENT ALORS QU'EN PROJET. AU PREMIER SITE WEB EST RAPIDEMENT VENUE S'AJOUTER L'INTERFACE PUBLIQUE D'INTERROGATION DU CATALOGUE COMMUN RÉPERTORIANTE LES COLLECTIONS DES ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES. EN 2005, LA BULAC A CHOISI COMME PLATE-FORME DE PUBLICATION

DE SON SITE WEB, UN OUTIL OPEN SOURCE DÉNOMMÉ TYPO3 (WWW.TYPO3.ORG). CE CMS (CONTENT MANAGEMENT SYSTEM, OU SYSTÈME DE GESTION DE CONTENU) EST TRÈS LARGEMENT UTILISÉ DANS LE MONDE DE L'ENTREPRISE, Y COMPRIS PAR DES ACTEURS IMPORTANTS AUX EXIGENCES DIVERSES. LA PUISSANCE DE CET OUTIL A PU D'ABORD SEMBLER DÉMESURÉE... MAIS AU-DELÀ

DES BESOINS IMMÉDIATS À SATISFAIRE, ELLE REFLÉTAIT LE SOUCI DE POUVOIR S'ADAPTER SANS TROP DE HEURTS AUX CHANGEMENTS QUI S'ANNONÇAIENT : L'ENRICHISSEMENT ET LA RÉORGANISATION DES CONTENUS DU SITE, AU FIL DES ÉVOLUTIONS ADMINISTRATIVES, DE LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ET DE L'AVANCÉE DU PROJET ; L'IMPLICATION CROISSANTE DES PERSONNELS DANS LEUR



ÉLABORATION ; ET (POURQUOI PAS ?) LA FUTURE UTILISATION DU SITE WEB POUR CERTAINS USAGES PROFESSIONNELS DE TYPE EXTRANET, OU POUR CERTAINS SERVICES PERSONNALISÉS À DESTINATION DES INTERNAUTES ET DES FUTURS LECTEURS, EN LIEN AVEC LE CATALOGUE EN LIGNE. C'EST AINSI QUE WWW.BULAC.FR A PU SUBIR DEUX REFONTES MAJEURES, SANS QUE SOIT REMIS EN CAUSE LE FONCTIONNEMENT HABITUEL DU SITE ; DE LA MÊME MANIÈRE, LA NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE DE LA BULAC (ACTUELLEMENT EN COURS D'ÉLABORATION) POURRA ÊTRE APPLIQUÉE EN TOUTE SIMPLICITÉ.

**Thomas Jacquau,**  
*webmestre*

*Le programme de valorisation des collections se fera l'écho de la diversité géographique et linguistique de cette masse documentaire afin de dévoiler aux publics de la BULAC des fonds souvent uniques dans le paysage des bibliothèques françaises.*

## EN AMONT DE L'OUVERTURE

# Des collections à dévoiler et à valoriser

La BULAC ouvre ses portes dans un an. Nous allons découvrir une bibliothèque d'un genre nouveau. Imaginez plus d'un million et demi de livres sur les langues et civilisations de plus de cent pays et aires culturelles. Sur nos sept kilomètres de rayonnages en libre accès vont se côtoyer la Lettonie et la Hongrie, la Russie et la Sibérie, le peuple et la culture roms et le Kosovo. Un peu plus loin, dans l'ensemble constitué par l'Asie centrale, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, nous découvrirons l'Arménie et l'Iran, Israël et la Palestine, le peuple kurde ou celui du Sahara occidental. Les langues et cultures de l'Afrique subsaharienne seront largement représentées à travers plus de cinquante pays. L'Asie, de l'Inde au Népal, de l'Indonésie au Timor oriental, de la Chine et du Japon à la Mongolie, remplira des allées entières de la bibliothèque. L'Océanie, la Polynésie et la Mélanésie auront aussi leur place. Ces collections, dont beaucoup peuvent prétendre à l'excellence, sont souvent uniques dans le paysage des bibliothèques françaises et riches à plusieurs égards notamment par la valeur scientifique de leur contenu, la diversité et le nombre de leurs pôles thématiques, et leur masse documentaire.

Voilà, en quelques mots, le socle sur lequel la BULAC peut s'appuyer pour faire connaître la richesse de ses fonds.

**BIEN ÉVIDEMMENT NOUS N'AVONS PAS ATTENDU L'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE** pour ce faire. De nombreuses actions ont été menées au fil de ces dernières années.

Parmi les plus marquantes, on peut citer la programmation de plus de vingt conférences données par d'éminents spécialistes autour des aires culturelles et géographiques de la bibliothèque dans le cadre des Lundis de la BULAC.

Rappelons aussi l'organisation de deux journées de colloque, intitulées « La BULAC, une bibliothèque ouverte sur la diversité des mondes », grâce à l'appui de deux grandes institutions déjà présentes sur le site des Grands-Moulins ou à proximité : la BnF et l'université Paris Diderot, concrétisant ainsi la logique de pôle dans laquelle nous sommes engagés.

Il faut mentionner enfin notre participation, via notre site Web, aux manifestations nationales comme le Salon du Livre de Paris ou À vous de lire.

**NOUS POURSUIVRONS CETTE MISSION DE VALORISATION DES COLLECTIONS** dès l'ouverture de la bibliothèque. Un service à part entière sera dédié à ces actions. Il aura non seulement pour objectif de concevoir et de planifier des activités culturelles, mais aussi de leur donner toute leur place au cœur des missions de la BULAC, en étroite articulation avec le projet d'établissement. Au-delà d'une programmation sur plusieurs années, il s'agit ainsi avant tout d'établir une charte d'actions de valorisation des collections.

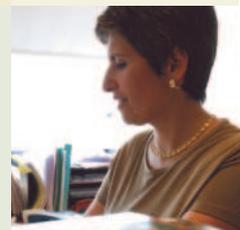
Il est évident que la rareté et la valeur scientifique de nos collections nécessitent la médiation de tous les connaisseurs du domaine. Il faut profiter des compétences des bibliothécaires, chercheurs, enseignants et doctorants et les

impliquer dans une politique de mise en valeur des fonds en rapport avec leur domaine de recherche.

S'appuyer sur la valorisation des collections pour rendre compte tout au long de l'année de la richesse de nos fonds afin que chaque action – colloque, exposition, journée d'études – devienne le reflet des langues et civilisations du monde qui se dévoilent au fil de nos rayonnages : tels sont nos véritables objectifs.

Nous avons sans doute le défaut de tout biographe qui se passionne pour le personnage sur lequel il écrit. Néanmoins, nous pensons ne pas manquer d'objectivité en rappelant que ces collections constituent un apport documentaire d'une richesse inégalable. Il est donc important de s'affirmer comme un lieu de production et de mise à disposition de la connaissance, en encourageant, pourquoi pas, de nouvelles formes d'accès à ces trésors et de nouvelles façons de cheminer à travers ces contenus. ■

Farzaneh Zareie



**FARZANEH ZAREIE,**  
RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE  
JAMES DARMESTETER :  
INSTITUT D'ÉTUDES IRANIENNES

EN HAUT Projection-débat sur le cinéma indien à Paris Diderot le 6 mai 2010.

EN BAS Premier colloque organisé par la BULAC en octobre 2008.

Pour l'Allemande Petra Figeac et le Britannique Peter Colvin, la date du 11 juin 2010 a marqué leur dernière participation au conseil scientifique de la BULAC en tant que membres étrangers. Chacun d'eux revient ici sur les aspects notables d'une collaboration qui avait débuté six ans auparavant.

## La BULAC vue de l'étranger

Au printemps 2004, j'ai trouvé sur mon bureau à la Staatsbibliothek de Berlin une lettre inattendue de Monsieur Daniel Renoult, président du conseil d'administration de la BULAC. Cette lettre m'invitait à devenir membre étranger du conseil scientifique d'une nouvelle bibliothèque des langues et civilisations orientales à Paris. Ce projet m'a immédiatement intéressée, mais aussitôt les questions se sont bousculées dans mon esprit : étant conservateur d'une bibliothèque allemande, quel pouvait être mon rôle et de quelle façon allais-je pouvoir aider à la réalisation d'un projet implanté en Île-de-France ? Ayant moi-même étudié les langues bibliques et les langues orientales à Paris, dans les années 1990, je me souviens très bien des difficultés que rencontraient à l'époque les étudiants et les chercheurs pour accéder à la documentation. Trouver les sources était un parcours du combattant d'autant que de nombreux fonds n'étaient pas encore catalogués. Tenter de remédier à cette situation est une des très nobles missions de la BULAC.

Pendant ces six années de réflexions collectives au sein du conseil scientifique de la BULAC, nous avons, les uns et les autres, compris qu'il était nécessaire de collaborer davantage, et impératif d'échanger nos idées tant au niveau européen qu'international afin de mutualiser les meilleures solutions pour nos bibliothèques. Il reste à créer maintenant des groupes de travail internationaux qui plancheraient sur les problèmes spécifiques rencontrés par les bibliothèques spécialisées dans les documents en caractères non latins. Cela semble être une banalité, mais les difficultés quotidiennes de nos établissements respectifs montrent qu'il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine.

Je me dis que peu de bibliothèques se seraient montrées aussi déterminées à accueillir des membres étrangers au sein de leur conseil scientifique. Je remercie donc l'équipe de la BULAC qui m'a donné la possibilité d'accompagner son projet et je souhaite à cette nouvelle bibliothèque tout le succès qu'elle mérite.

**Petra Figeac-Werner**

It has been both a pleasure and an honour to have been asked to serve on the Scientific Council of BULAC. With the helpful explanations of Daniel Renoult I have learned a great deal about French bureaucratic processes and the organisation of higher education in France. As a specialist librarian I have been most concerned with the practical issues of planning the new library. During the last six years there have been many changes in the demands upon academic libraries, requiring an inbuilt flexibility of approach. The logical sequence pursued in planning BULAC has been exemplary, beginning with the cataloguing of materials that allowed for a proper assessment of the collection, and for the de-duplication of materials.

The physical layout of the collection has been considered, and the continuing changes in the demands from users taken into consideration, including the provision of carrels and joint study areas, and adequate provision for IT hardware and user education in electronic data. The balance between open and closed collections and the classification of the former have been considered, and the discussion has begun on the provision of teaching materials, whether through multiple hard copies or electronic means. The necessity of preservation of rare journals will require a national policy to be developed in which each title is preserved by a few li-

braries while the rest make use of electronic access, while skills will have to be honed in assessing the new bundles of journals in data bases like JSTOR. The balance will be established by the close monitoring of usage statistics. Given the absolute of necessity of co-operation, BULAC will need to continue to develop its close relationship with the BnF and with the rest of the academic community. I am therefore delighted that the Committee has asked Dominique Akhoun Schwarz to serve on the committee, as she will continue to develop a close connection between SOAS and BULAC.

**Peter Colvin**

### Résumé du propos

En tant que bibliothécaire spécialiste, j'ai été particulièrement intéressé par les problèmes pratiques de mise en œuvre du projet BULAC : celui-ci a su conserver une démarche logique – depuis la constitution du catalogue jusqu'aux équilibres réalisés entre la conservation des ressources papier et l'accès aux ressources numériques –, tout en gardant de la souplesse face aux nombreuses demandes d'évolution auxquelles il a été confronté. La coopération est une absolue nécessité, la BULAC devra continuer à développer des relations étroites avec la BnF et l'ensemble de la communauté universitaire.



**PETRA FIGEAC-WERNER, CONSERVATEUR À LA STAATSBIBLIOTHEK DE BERLIN ET PETER COLVIN, CONSERVATEUR À LA SCHOOL OF ORIENTAL AND AFRICAN STUDIES DE LONDRES**

## LA NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA BULAC



DOMINIQUE AKHOUN-SCHWARB, ASSISTANT LIBRARIAN  
VÉRONIQUE BÉRANGER, CONSERVATEUR DES BIBLIOTHÈQUES  
MICHELE BERNARDINI, PROFESSEUR  
OLIVIER DE BERNON, DIRECTEUR D'ÉTUDES (EFEQ)  
ALAIN BLUM, DIRECTEUR D'ÉTUDES (EHESS)  
PIERRE BOILLEY, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS  
CHANTAL CHANSON-JABEUR, INGÉNIEUR DE RECHERCHE  
FRANCIS CONTE, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS  
THOMAS DE BRUIJN, PROFESSEUR  
FRANÇOIS DÉROCHE, DIRECTEUR D'ÉTUDES (EFEQ)  
REDOUANE DJAMOURI, CHARGÉ DE RECHERCHE (CNRS)  
ÈVE FEUILLEBOIS, MAÎTRE DE CONFÉRENCES  
MANUELLE FRANCK, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS  
ANTOINE MARÈS, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS  
CATHERINE MAYEUR-JAOUEN, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS  
ÉRIC MEYER, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS  
JEAN-LUC RACINE, DIRECTEUR DE RECHERCHE (CNRS)  
THOMAS TABERY, CONSERVATEUR DES BIBLIOTHÈQUES  
MICHÈLE THERRIEN, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS  
GILLES VEINSTEIN, PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

## LA BULAC FAIT PEAU NEUVE

# BULAC

[مكتبة] [大学] [Γλώσσα] [문명]

Bibliothèque universitaire  
des langues et civilisations

DANS LA PERSPECTIVE DE SON OUVERTURE,  
UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE EST EN COURS  
D'ÉLABORATION AVEC L'AGENCE BALDINGER-VU-HUU.  
ELLE SE DÉCLINERA À TRAVERS UNE NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE  
SUR TOUS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION  
DE LA BIBLIOTHÈQUE ET SUR LE SITE WEB WWW.BULAC.FR

*Ci-dessus la version bêta du logotype.*

## L'ÉQUIPE DE LA BULAC EST SUR LE PONT POUR VOUS ACCUEILLIR

**DÉBUT OCTOBRE 2011,  
65 RUE DES GRANDS-MOULINS,  
PARIS XIII<sup>E</sup>.**

## CALENDRIER DE FERMETURE DES SALLES DE LECTURE ACTUELLES

LA BULAC GÈRE ACTUELLEMENT LES TROIS SALLES DE LECTURE  
DE L'EX-BIBLIOTHÈQUE INTERUNIVERSITAIRE DES LANGUES ORIENTALES  
(RUE DE LILLE, DAUPHINE, CLICHY).

- LA SALLE DE LECTURE DE LA RUE DE LILLE FERMERA DÉFINITIVEMENT  
SES PORTES LE 23 DÉCEMBRE 2010.
- LES SITES DE DAUPHINE ET DE CLICHY FERMERONT DÉFINITIVEMENT  
LEURS PORTES FIN MAI 2011.

À NOTER ÉGALEMENT :

- FERMETURE DÉFINITIVE DE LA SALLE DE LECTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE  
JAMES DARMESTER : ÉTUDES IRANIENNES, FIN MAI 2011.

*Votre avis nous intéresse !...  
Vous avez des questions ?...  
contact@bulac.fr  
www.bulac.fr*

